



DÉVELOPPEMENT HUMAIN
ET INFRASTRUCTURES DE BASE

LES CHANTIERS ATTENDUS EN 2014

P. 3

DES GENDARMES SNIPERS MAÎTRISENT
UN PATRIOTE FOU FURIEUX

CARNAGE À HADJOUT

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2067 | Jeudi 02 janvier 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APRÈS UNE SEMAINE DE REPOS

L'ÉLITE DE RETOUR CE WEEK-END SUR LES TERRAINS

P. 17

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



L'ÉQUATION À DEUX INCONNUES DE LA POLITIQUE ALGÉRIENNE

Page 3

LA PROMOTION
AHDAR QUI
TE SCOTCHE
À TON MOBILE



25^{DA}

VOS
APPELS
SONT
GRATUITS

Après la 2^{ème} minute

Appelez gratuitement après la 2^{ème} min vers Djezzy et à seulement 3DA/30sec vers autres réseaux nationaux de Minuit à 18H. Tapez *720# et sélectionnez « Promotion AHDAR ». Les deux premières minutes sont facturées à 7,98DA vers Djezzy et 8,98DA vers autres réseaux nationaux (minute indivisible). Le coût de la souscription est à 25DA/24H. La durée de l'appel est de 30 min.
Promotion valable du 25 Décembre au 14 Janvier 2014.



مرحباً بالغد

www.djezzy.dz





5.000
personnes d'une banlieue
de Damas tenue par les
rebelles ont été évacuées
par l'armée syrienne.

360
millions de dinars sont con-
sacrés au revêtement en
gazon synthétique de 5e
génération de cinq terrains
communaux.

4.000
Palestiniens kidnappés en
2013 par les forces d'occupa-
tion, dont des parlementaires,
des femmes, des enfants et
des personnes malades.

TV privées : les autorisations seront prorogées après le 31 décembre

Les autorisations attribuées aux chaînes de télévision privées émettant en offshore seront prorogées après le 31 décembre 2013, date de leur expiration, a déclaré, dimanche à l'APS, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

"Ces autorisations seront prorogées dans l'attente de l'entrée en vigueur de la loi sur l'audiovisuel et de la mise en place de l'autorité de régulation de l'audiovisuel", a précisé le ministre en marge d'une rencontre à Alger sur la carte nationale du journaliste professionnel.

M. Messahel avait indiqué, samedi, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, que la loi sur l'audiovisuel, adoptée par le Conseil des ministres, sera soumise au débat durant l'actuelle session parlementaire, réfutant ainsi toutes les spéculations autour d'un éventuel report.



La neige s'invite pour la nouvelle année sur les montagnes de Batna



Les premières neiges de l'hiver 2013-2014 ont fait leur apparition sur les montagnes de la région de Batna dans la nuit du lundi dernier, atteignant par endroits jusqu'à 10 cm d'épaisseur. Les flocons de neige qui ont commencé à tomber sur la ville et ses environs, devenant plus drus et serrés tard dans la nuit de dimanche, ont perturbé la circulation routière, notamment à Teniet El-Abed et Arris où l'épaisseur de la neige a atteint par endroits plus de 25 cm. La poudreuse, qui recouvre tous les reliefs du voisinage de la ville de Batna, n'a pas eu d'incidences sur le trafic routier. Cependant, des appels à la prudence sont lancés aux usagers.

Des perturbations de la circulation sont, toutefois, signalées sur la RN 75 et le chemin de wilaya (CW) 172, à Tafrent, le verglas a perturbé la circulation sur la RN 77 reliant les wilayas de Batna et de Sétif par Merouana, les automobilistes ont été contraints de prendre le détournement Oued El Ma-Seriana-Djerma.

Enfants brûlés : l'EHS d'Alger prend en charge 6.000 cas urgents par an

L'Etablissement hospitalier spécialisé des grands brûlés d'Alger prend en charge 6.000 cas urgents chez les enfants par an, a affirmé, lundi, le Pr Badreddine Mitiche, chef de service de l'établissement. Lors d'une conférence de presse animée au forum du quotidien DK-News, le Pr Mitiche a précisé que la prise en charge des enfants brûlés pose un "sérieux" problème sanitaire en raison de l'incapacité de l'établissement de prendre en charge le flux important d'enfants malades venus de différentes wilayas du pays. Il a, en outre, indiqué que 4.000 (2/3 des cas) sur 6.000 cas sont "graves" et nécessitent une hospitalisation de plusieurs mois, relevant que la prise en charge de ces malades nécessite de "grands" moyens. Entre 6 et 7% des cas graves sont mortels, certains sont exposés à l'amputation des membres et une partie du visage, a-t-il dit. Le spécialiste a déploré le manque de services et de cliniques spécialisés dans les brûlures pour couvrir toutes les régions du pays, soulignant l'existence de plusieurs projets, dont la clinique de la cité Aïn-Naâdja et Oran et une autre dans l'Est algérien. Il a appelé, à cette occasion, à la multiplication des campagnes de prévention pour réduire le nombre

d'accidents, notamment domestiques, dont sont souvent victimes les enfants



D
i
x
i
t



Ramtane Lamamra :

"Il est clair que dans un environnement dynamique, qui n'avance pas recule. Et le Maghreb n'avance manifestement pas à la vitesse nécessaire pour rattraper le temps perdu et s'ouvrir de nouveaux horizons en termes d'intégration économique.

La construction maghrébine et sa protection contre des accidents de parcours commandent qu'elle soit solidement articulée autour d'une communauté de valeurs et d'une communauté d'intérêts.

Sous cet éclairage, il est aisé de comprendre que les relations algéro-marocaines ne sont pas réductibles à la seule question de la fermeture de la frontière terrestre."

En ramassant les feuilles mortes, Marvin Rosales-Martinez trouve un million de dollars !

C'est en ramassant des feuilles mortes tombées après le passage de l'ouragan Sandy en 2012 que Marvin Rosales-Martinez a réussi à toucher le gros lot. Parmi les feuilles que ce jardinier de la ville de New York ramassait ce jour-là se trouvait un ticket de loto gagnant qui l'a depuis rendu millionnaire. Marvin Rosales-Martinez est ce que l'on pourrait appeler un homme chanceux. Comment expliquer sinon son incroyable histoire qui a permis à ce New-Yorkais de devenir riche alors qu'il était occupé à ramasser des feuilles mortes ? C'est en déblayant des feuilles qui jonchaient le sol peu de temps après le passage de l'ouragan Sandy en 2012 que Marvin a découvert un ticket à gratter qui, au final, lui a permis de toucher la coquette somme d'un million de dollars.

Un ticket de grattage perdu au milieu des feuilles mortes Employé par la ville de New-York en tant que jardinier, Marvin Rosales-Martinez, 27 ans, était de service un beau jour de novembre 2012 lorsque la chance a frappé à sa porte. Occupé à ramasser des feuilles mortes, ce dernier a tout à coup aperçu dans le tas un ticket de grattage comportant la mention "Gagnez 1.000 euros par semaine à vie". Intrigué par ce ticket encore non gratté, Marvin Rosales-Martinez s'en empare et commence à gratter sa surface pour voir s'il n'en serait pas par hasard l'heureux gagnant ? Bingo ! Après avoir entièrement découvert le ticket, Marvin n'en croit pas ses yeux : son ticket vient de lui rapporter la somme d'un million de dollars, soit près de 730.000 euros. "Quand j'ai découvert le ticket, il était complètement mouillé. Je l'ai donc ramené chez moi pour le sécher et une fois sec, je l'ai gratté avant de découvrir que j'avais gagné !! Je me suis senti très chanceux", a raconté par la suite cet employé de la ville de New-York à la presse.

Il n'a touché le pactole qu'un an après

Bien que dans les faits Marvin Rosales-Martinez semble avoir été désigné par le destin pour être l'heureux gagnant de ce ticket de loterie, dans la réalité, le jeune homme a dû pourtant patienter un an pour toucher ses gains. Ce n'est, en effet, qu'au bout d'une année plus tard que la loterie a rappelé Marvin pour lui indiquer qu'il pouvait venir à présent toucher le pactole. Un gain qui après prélèvement d'impôts s'est finalement élevé à 500.000 dollars, soit un peu moins de 365 000 euros. Une jolie somme dont Rosales-Martinez compte désormais certainement bien profiter, au contraire du Canadien Tom Crist qui après avoir remporté 40 millions de dollars, soit 28 millions d'euros, a préféré ne pas garder un centime pour lui afin de reverser la somme entière à une association de lutte contre le cancer. Un geste de grande générosité que cet homme explique par le fait que sa femme ait été emportée par un cancer deux ans plus tôt.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'équation à deux inconnues de la politique algérienne

Le dernier Conseil des ministres tenu, lundi dernier, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, a permis au président de la République de remplir une obligation constitutionnelle. C'est là l'avis de certains observateurs de la scène politique nationale. Leur argument : le chef de l'Etat n'a soufflé mot sur les deux échéances politiques majeures, la révision de la Constitution et l'élection présidentielle d'avril 2014.

Sur le premier sujet, le Premier ministre, Abdelmalek avait affirmé récemment que « la Commission chargée de la révision de la Constitution en Algérie a remis, à la mi-septembre, son rapport au président Abdelaziz Bouteflika ». Toutefois il a précisé que « Jusqu'à présent, aucune décision n'a été prise » sur la révision constitutionnelle et « c'est au chef de l'Etat d'en décider au moment opportun », avait-il insisté. C'est le flou et le suspense total. La classe politique et les Algériens qui attendaient des annonces sur ces deux questions de l'heures, lors du dernier Conseil des ministres, ont déchanté. Le communiqué du Conseil des ministres ne fait aucune allusion à ces deux échéances. Les intentions d'Abdelaziz Bouteflika ne sont pas décryptées. Briguera-t-il un 4ème mandat ? La révision de la Constitution aura-t-elle lieu avant ou après les élections présidentielles ? Nul n'est en mesure de « déchiffrer » les intentions du président de la République sur ces deux principaux événements auxquels le peuple algérien sera invité à se prononcer à brève échéance. Toutefois, il ne reste plus beaucoup de temps au chef de l'Etat pour s'exprimer sur ces deux sujets. Il y a quelques jours, Amar Saâdani, patron du FLN, réputé proche du Président, a réitéré que « Bouteflika sera le candidat du parti ». Amar Ghoul, président de Taj et Amara Benyounès n'ont pas fait mystère de leur soutien à Abdelaziz Bouteflika s'il rempile pour un quatrième mandat. Abdelkader Bensalah, nouveau secrétaire général du RND avait affirmé lui aussi à l'issue du 4ième congrès ordinaire du parti, tenu à la fin décembre de l'année écoulée que le parti apporte « son soutien à la candidature du président de la République Abdelaziz Bouteflika pour un nouveau mandat présidentiel pour la préservation de la stabilité du pays, la poursuite et la valorisation des réformes qu'il a initiées dans tous les domaines du développement national ». Mais, le Président très affaibli physiquement à la suite de son accident



Abdelaziz Bouteflika

cardio-vasculaire est-il en mesure de conduire les affaires du pays pour encore un mandat s'il est réélu ? Les images diffusées lundi soir par la télévision qui ont montré un Président très amoindri, qui appose difficilement sa signature sur la loi de finances 2014 rendent cette éventualité improbable. D'aucuns parmi ses fervents supporteurs n'est convaincu de la capacité du chef de l'Etat à gérer encore les affaires du pays pendant encore cinq longues années. Le président de la République prendra sa décision en son âme et conscience ! En avril 2011, Abdelaziz Bouteflika a annoncé une révision constitutionnelle. « Pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importe d'introduire les amendements nécessaires à la Constitution » de 1996, avait-il souligné dans un discours à la Nation. Il est vrai que le vent du « printemps arabe » soufflait très fort sur le monde arabe. Le temps est passé et le vent s'est essoufflé, reléguant le chantier de la révision constitutionnelle à

« plus tard ». Sur cette question, le président de la République laisse planer aussi le suspense. Aura-t-elle lieu avant ou après l'élection présidentielle. Personne n'est en mesure de « déchiffrer » là aussi les réelles intentions de Bouteflika. Les partis politiques et les Algériens « supputent » et se perdent en conjectures. Le chef de l'Etat n'a-t-il pas trouvé le temps « opportun » pour annoncer l'amendement de la Constitution, une promesse qu'il avait faite en avril 2011. Le MSP, le Parti des travailleurs (PT), le MPA avaient suggéré de reporter la révision de la Constitution pour l'après-élection présidentielle, afin de permettre « à tout candidat d'exprimer son point de vue et celui de sa formation sur ce projet durant la campagne électorale ». Par contre au FLN, on jure que cette révision aura lieu avant le mois d'avril, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle. Amar Saâdani, le SG du parti a laissé entendre, à maintes reprises, que l'Algérie allait se « doter » d'une nouvelle Constitution avant le mois

d'avril prochain. Au RND, on s'aligne sur le décision que prendra le chef de l'Etat. A l'issue du dernier congrès du parti tenu la deuxième quinzaine de décembre dernier, Nouara Djafar a souligné que le RND reste attaché à la décision que prendra le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika. « Que cette révision ait lieu avant ou après les élections présidentielles, c'est le Président, seul habilité, qui décidera », explique-t-elle. Toutefois, l'option du report de la révision constitutionnelle après la prochaine élection présidentielles, semble la plus probable. Les deux chantiers, élection présidentielle et révision constitutionnelle ne peuvent se « télescoper » dans un laps de temps assez court. « Faute de temps, nous ne pouvons pas réviser la Constitution actuellement », avait estimé récemment sur France 24 le ministre de l'Industrie, Amara Benyounes. Argument très « convaincant » pour que cette question ne soit abordée qu'après l'échéance présidentielle.

S B

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET INFRASTRUCTURES DE BASE

Les chantiers attendus en 2014

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'année 2014 sera celle de la poursuite des réalisations des infrastructures et de la croissance en faveur du développement humain. Deux chantiers qui vont bénéficier d'un rythme soutenu dans les efforts de leur concrétisation. A la faveur de la loi de finances 2014, les signes de la croissance et l'amélioration du niveau de vie des citoyens sont contenus dans des dispositions qui seront mises en place cette année. Le président Bouteflika a instruit lors de la signature de la loi de finances de « maintenir dans tous les secteurs, la même cadence de travail qui nous a permis d'obtenir des résultats positifs en matière de développement humain et d'infrastructures de base ». Le chef de l'Etat indique que « l'envergure des projets réalisés et l'importance des moyens

engagés ont sensiblement amélioré le quotidien des Algériens ». L'investissement dans les infrastructures mobilise d'importantes enveloppes budgétaires dont 5000 milliards de DA qui ont été ainsi alloués au secteur des travaux publics pour la réalisation de 3.500 projets. Près de 1.800 km d'autoroutes et voies expressives et 7.000 km de routes nationales et de chemins de wilayas ont été réalisés durant les dix dernières années. Et les autres projets vont continuer cette année. Le secteur de l'hydraulique n'est pas en reste. L'Algérie compte aujourd'hui 70 barrages d'une capacité de 7,1 milliards de mètre cubes. A l'horizon 2030, elle disposera d'un patrimoine de 139 barrages d'une capacité de 12 milliards de mètres cubes. Au titre des grandes réalisations accomplies dans ce secteur, il convient de citer des barrages de Taksebt, de Beni

Haroun et les grands transferts hydrauliques In Salah-Tamanrasset ou les projets du couloir Mostaganem-Azew-Oran (MAO), ou encore de l'est du pays comme à Bouira et à Sétif. L'accès au logement avec ces différentes formules est le souci constant pour résorber la crise. Le plan quinquennal 2010-2014 a retenu la réalisation de près de 2.6 millions de logements toutes formules confondues. Pour les citoyens démunis, près d'un million de logements publics locatifs sont en cours de programme. Mais certainement, la formule attractive de location-vente (AADL) est celle où il y a plus d'attentes. Près de 230.000 logements sont ainsi prévus d'être réalisés par le promoteur public AADL. Pour les citoyens dont les revenus sont intermédiaires (entre 6 et 12 fois le SNMG), les pouvoirs publics vont

conduire un programme de 150.000 unités pour la formule du logement promotionnel public (LPP). Sur le plan du développement humain, la consécration d'importantes enveloppes pour les transferts sociaux et le soutien aux prix des produits de base sont les indicateurs auxquels l'Etat consacre des engagements sans faille. L'emploi reste également une des préoccupations des pouvoirs publics avec comme objectif la diminution du chômage dont le taux avoisine selon l'ONS les 9%. L'amélioration du pouvoir d'achat figure aussi dans le souci d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Les chiffres de l'ONS révèlent ainsi qu'au cours des cinq dernières années, le pouvoir d'achat des ménages a été multiplié par 3, engendrant un doublement des dépenses de consommation.

F.A.

DURANT LES ONZE PREMIERS MOIS DE 2013

Hausse de 3% de la facture des importations des céréales

La facture des importations algériennes des céréales a augmenté de 3,03% durant les onze premiers mois de 2013 par rapport à la même période de 2012, tirée par les importations de blé et de l'orge.

PAR RAYAN NASSIM

Durant les onze premiers mois de 2013, les importations des céréales (blé, orge et maïs) ont totalisé 2,92 milliards de dollars, contre 2,83 milliards de dollars à la même période de 2012, en hausse de 3,03%, a précisé le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. La quantité des céréales importées durant les onze mois de l'année en cours a atteint 9,13 millions de tonnes, contre 8,81 millions de tonnes, durant la même période de l'année précédente, enregistrant une hausse de 3,5%, selon les chiffres du Cnis obtenus par l'APS. La facture des importations de blé (tendre et dur) a atteint 1,97 milliard de dollars au cours des onze premiers mois de cette année contre 1,90 milliard de dollars à la même période de 2012, soit une hausse de 3,83%. En volume, les importations de blé ont atteint 5,79 millions de tonnes de janvier à novembre 2013, contre 5,75 millions de tonnes à la même période de



comparaison de 2012, enregistrant une légère hausse de près de (0,7%), selon les chiffres provisoires du Cnis. Les achats de blé tendre ont atteint 1,54 milliard de dollars pour une quantité de 4,70 millions de tonnes, contre 1,31 milliard de dollars et 4,32 millions de tonnes à la même période de référence. Les importations de blé tendre continuent à alourdir la facture céréalière de l'Algérie, qui produit de plus en plus de blé dur et d'orge, dont les récoltes s'améliorent d'année en année, selon l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Pour le blé dur, l'Algérie a importé durant les onze premiers mois 2013 pour 427,54 millions de dollars (1,07 million de tonnes),

contre près de 594,26 millions de dollars pour l'achat de 1,43 millions de tonnes à la même période de 2012.

La situation est en nette amélioration pour le blé dur et même pour l'orge, à l'exception du blé tendre, ce qui nécessite encore d'intenses efforts des parties concernées notamment les agriculteurs pour améliorer le rendement, selon les professionnels.

Orge: les importations repartent à la hausse

Après une baisse de plus de 3% durant les dix premiers mois de l'année en cours, les importations de l'orge ont enregistré une hausse de 16,24%. Les achats de l'Algérie sont passés de 113,89 millions de dollars à 132,39 millions de dollars. Les quantités de l'orge importées ont également augmenté passant de 401.780 tonnes à 437.993 tonnes, en hausse de 9% à la même période de référence. Selon l'OAIC, les importations algériennes de l'orge sont destinées à constituer des stocks pour cette période hivernale (période de soudure), afin de répondre aux besoins notamment alimentaires du cheptel durant le 1er trimestre 2014.

"Ces importations sont destinées à constituer des stocks pour faire face durant le 1er trimestre 2014 à la hausse de la demande sur ce produit (orge) destiné à la nourriture du

cheptel", a déclaré à l'APS le DG de l'OAIC, Mohamed Belabdi. Les importations de maïs ont totalisé 815,225 millions de dollars les

onze premiers mois de 2013 contre 819,267 millions de dollars à la même période 2012, enregistrant ainsi une légère baisse de près de 0,5%, selon les douanes.

Les quantités, quant à elles, ont enregistré une hausse de 9%, durant la période de référence, passant de 2,66 millions de tonnes à 2,90 millions de tonnes. La production céréalière de la saison agricole 2012-2013 a atteint 49,1 millions de quintaux au niveau national, en baisse de 900.000 par rapport à la saison précédente, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture. Ce recul est due essentiellement à la sécheresse qui a touché durant cette saison cinq wilayas de l'Est du pays, d'où provient le gros de la récolte nationale céréalière. L'Algérie a produit 49 millions de quintaux de céréales durant la saison 2012-2013 contre 51,2 millions de quintaux lors de la campagne 2011-2012, 42,4 millions de quintaux en 2010-2011 et 45 millions de quintaux en 2009-2010, alors qu'une production record de 61,2 millions de quintaux avait été enregistrée en 2008-2009. Les besoins de l'Algérie en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes par an. L'Algérie est l'un des premiers importateurs de blé au monde, notamment le blé tendre, la demande locale reste importante.

R.N

EN DÉPIT DE LA PERSISTANCE DE LA CRISE INTERNATIONALE

L'Algérie préserve son rythme de croissance économique

Après une décennie de performances économiques marquée par une substantielle accumulation de réserves de changes, l'Algérie a réussi en 2013 à maintenir son rythme de croissance, à préserver la solidité de sa situation financière, et à faire face à la crise financière mondiale et aux incertitudes régionales. Les politiques macro-économiques prudentes, mises en oeuvre au cours de ces dernières années ont permis à l'Algérie de réaliser des résultats économiques "satisfaisants" en 2013 avec des réserves de changes de près de 192 milliards de dollars à fin septembre dernier et une dette extérieure en baisse à seulement 3,47 milliards de dollars.

L'inflation qui avait atteint 8,9 % l'an dernier a été ramenée à 4,5 % en octobre puis à 3,5 % en novembre et la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait s'établir à 2,7 % en 2013 contre 3,3% en 2012 en raison de la baisse continue de l'activité dans le secteur des hydrocarbures et de l'effet de la consolidation budgétaire qui devrait aboutir à un budget équilibré pour 2013, après le déficit de 2012. Les crédits à l'économie ont connu une nette hausse en s'établissant à 5.268,06 milliards de dinars à fin septembre contre 4.184,88 milliards DA sur la même période de 2012. Cependant, bien qu'elle demeure solide, la position extérieure de l'Algérie a commencé à donner des signes "d'affaiblissement". L'excédent des transactions courantes, selon les prévisions de clôture du FMI pour 2013, devrait baisser à 1,1 % du PIB en raison de la diminution des exportations d'hydrocarbures et du dynamisme des importations.

Des mesures pour diversifier les exportations

L'excédent commercial de l'Algérie durant les 11 premiers mois de 2013 a chuté de 50%, à seulement 10,22 milliards de dollars (mds usd), contre 20,42 mds durant la même période de 2012. Cette poursuite du recul de la balance commerciale de l'Algérie durant les 11 premiers mois 2013 s'explique par une chute de 9,44% des exportations suite à une baisse de 9,91% des expéditions des hydrocarbures, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des

Douanes (Cnis). En revanche, les importations de l'Algérie ont augmenté de 8,65% durant la même période. Cette hausse s'explique par une augmentation générale des produits importés, à l'exception des produits des groupes "énergie et lubrifiants", qui ont baissé de 14,71%.

Conscients de la nécessité d'accélérer la croissance tirée par le secteur privé afin de réduire la dépendance de l'économie à l'égard des hydrocarbures et de créer de nouveaux emplois, les pouvoirs publics ont initié des réformes pour améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement étranger et promouvoir l'intégration commerciale internationale de l'Algérie. Des mesures destinées à diversifier les exportations dans le but ultime d'inverser le repli des exportations ont été également prises. A l'issue des travaux de la tripartite, tenue en octobre, cinq groupes de travail chargés d'identifier les dispositions susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise nationale ont été mis en place.

Le premier groupe a été chargé d'élaborer le pacte économique et social de croissance et le deuxième groupe a été chargé de proposer les modalités de la contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et

privé. Un autre groupe a été chargé de l'encouragement de la production nationale dont le crédit à la consommation pour les produits locaux, alors que le quatrième groupe a pris en charge la question de l'encadrement des actes de gestion. Le cinquième et dernier groupe a été chargé de proposer les modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement. Des réformes pour améliorer le climat des affaires

Le secteur de l'habitat a, ainsi, connu en 2013 une dynamique exceptionnelle avec la relance de la formule location vente AADL et le lancement du logement promotionnel public (LPP). Des joint-ventures avec des sociétés étrangères ont été créées en vue de conforter la capacité de réalisation nationale qui ne dépasse pas les 80.000 unités par an, au moment où le secteur requiert un rythme annuel de près de 200.000 unités pour pouvoir achever le programme quinquennal dans les délais.

Dans le secteur de l'industrie, des projets phares ont entamé leur phase de concrétisation avec la pose de la première pierre de l'usine de montage de véhicules Renault près d'Oran et la signature du pacte d'actionariat pour la réalisation du complexe de produits sidérurgiques à Bellara avec un consortium

qatari. L'année 2013 a été également marquée par la définition d'une nouvelle politique industrielle dont les principaux axes portent sur le renforcement des PME en leur accordant plus d'avantage et la promotion de ces filières industrielles stratégiques qui disposent d'un riche potentiel. Aussi, un comité chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires et du classement de l'Algérie dans le Doing Business de la Banque mondiale (BM), a été installé par le ministère de l'industrie.

Le montant des investissements directs étrangers (IDE) enregistré par l'Algérie au cours du premier semestre 2013 a progressé sensiblement à 2,280 milliards d'euros, soit cinq fois plus que pour l'ensemble de l'année 2012. En quête perpétuelle d'une meilleure performance économique, l'Algérie a lancé une opération d'éradication du commerce informel qui a bien avancé en 2013 grâce à la stratégie mise en place à cet effet permettant l'élimination de 80% de ces marchés. Aussi, près de 1.000 structures alternatives ont été réalisées pour absorber le nombre de commerçants exerçant illicitement.

La relance du Conseil national de la concurrence (CNC) pour une meilleure régulation du marché a été également l'évènement phare de l'année.

UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE DE 5,8 MILLIARDS DE DA SERA ALLOUÉE

L'Algérienne des eaux sera modernisée

Une enveloppe financière estimée à 5,8 milliards de dinars, déagée par le Fonds national de l'eau, a été allouée pour lancer un programme de modernisation et de renforcement des moyens de l'Algérienne des eaux (ADE) à travers le pays, a déclaré mardi après-midi à Constantine le porte-parole de l'ADE. S'exprimant au cours d'une conférence de presse tenue au siège de l'ADE -zone de Constantine, M. Ali Sid, également directeur de la même zone a indiqué que le programme d'appui logistique de l'ADE s'inscrit dans le cadre des orientations visant l'amélioration des prestations des services de l'établissement. Le programme de modernisation, a encore souligné M. Sid, consiste en "l'acqui-

sition des moyens d'intervention et de remise en état des chaussées", "l'acquisition de 500 000 compteurs d'eau", ainsi que "la modernisation des agences commerciales ADE". Evoquant l'amélioration de la qualité des prestations "comme levier de la modernisation", il a souligné que le programme ADE englobe également une mise à niveau, en matière d'équipements des communes nouvellement intégrées dans la carte de gestion de l'ADE. «Des contrats totalisant 3 milliards de dinars ont été signés entre l'ADE et l'entreprise nationale de matériel de travaux publics (ENMTP) de Aïn Smara (Constantine) ainsi que la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) pour l'acquisition des engins nécessaires du programme

de modernisation", a-t-il ajouté. Avec l'objectif d'atteindre 21 millions d'abonnés et d'assurer de l'eau H 24 dans les différentes régions du pays, le programme de développement de l'ADE axe sur des investissements dans la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) des grandes villes et les projets des grands transferts de l'eau.

Au programme également la création et le développement des synergies devant assurer la distribution de l'eau, à travers un système de gestion intégrée. L'Algérienne des eaux emploie actuellement 26 000 salariés aux compétences et aux métiers les plus divers liés à l'eau et est présente dans 940 communes du pays, a-t-on souligné.

R.N

DES GENDARMES SNIPERS MAÎTRISENT UN PATRIOTE FOU FURIEUX

Carnage à Hadjout

Les habitants de Hadjout ont vécu, avant-hier, une nuit cauchemardesque lorsqu'ils ont entendu plusieurs rafales près de leurs habitations croyant qu'il s'agissait d'une attaque préparée par un groupe terroriste à l'occasion de la fin de l'année 2013.

PAR SOFIANE CHIHAB

Un mort et quatre personnes blessées tel est le bilan provisoire des suites des tirs des rafales survenus, avant-hier, vers 20H30 dans un village de Hadjout, suite à une altercation verbale entre un patriote et ses voisins qui a tourné, très vite, à un véritable cauchemar, selon une source proche de la Gendarmerie nationale locale. En effet, suite à un différend sur un espace de stationnement des véhicules ayant éclaté entre un patriote âgé de 60 ans avec ses voisins, ce dernier a laissé échapper ses nerfs en décidant d'utiliser son kalachnikov tout en tirant plusieurs balles contre tout ce qui bouge. Le bilan est lourd, un mort et quatre blessés parmi les voisins.

C'est à la suite de ces tirs de rafales ayant déchiré le silence d'une nuit de «réveillon» que l'ensemble de la population locale dudit village ait cru à une attaque planifiée par un groupe terroriste à l'occasion de la nuit de fin de l'année. Résultat, une grosse panique a éclaté et les cris des femmes venaient de toutes parts. Alerté via le numéro vert « 10 55 », les gendarmes de Hadjout ont très vite réagi en intervenant après quelques minutes seulement sur le lieu de l'incident, d'autant plus qu'une patrouille de la SSI (section de



sécurité et d'intervention) se trouvait à 5 kilomètres seulement du carnage. L'intervention des gendarmes est survenue au moment où le patriote, apparemment déchaîné et décidé à faire le maximum de victimes, a pris en otage sa propre famille composée de plusieurs enfants et d'autres membres. L'arrivée des gendarmes, une quarantaine selon la même source, a permis de boucler toutes les issues menant au dehors du village. En se scindant en trois groupes, les gendarmes ont bouclé les entrées et sorties du village, alors qu'une autre équipe de gendarmes a encerclé la demeure du patriote où il s'est réfugié avec ses otages, et qu'une troisième équipe de gendarmes a commencé à négocier avec le

ravisser et ce, en utilisant un véhicule blindé. Les gendarmes d'intervention qui appartiennent à la SSI portaient des gilets pare-balles et des casques métalliques car ils faisaient face à un homme fou furieux et bien armé et, surtout, apte à faire le maximum de victimes.

Quatre gendarmes snipers étaient positionnés sur les toits des maisons des voisins cela afin de parer à un éventuel tir contre le ravisseur. Le temps était très réduit pour les gendarmes et il était question de maîtriser l'homme avant qu'il ne fasse d'autres victimes. C'est ainsi qu'au bout de 15 minutes de négociations que le commandant de l'opération a donné le feu vert à ses éléments pour passer à l'assaut.

En enfonçant la porte, les gendarmes ont trouvé l'arme à feu, le kalachnikov, du patriote posé par terre et le patriote assis à genoux et les mains levées. Aucune balle n'a été tirée, fort heureusement, par les gendarmes lors de cet assaut, insiste la source de la Gendarmerie nationale. Arrêté et emmené vers le siège de la brigade territoriale de Hadjout, le patriote a été consulté par un médecin du moment qu'il était dans un état psychique lamentable.

Ce n'est qu'après deux heures qu'il a été entendu par les gendarmes-enquêteurs. Par ailleurs, une équipe de gendarmes-experts se trouvait sur le lieu du crime pour procéder aux prélèvements d'indices dans le cadre de l'enquête. S. C.

Arrestation de 21 personnes pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux de documents officiels

Les gendarmes de la brigade de Douéra (Alger) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, vingt et une (21) personnes, dont l'ex-directeur du CFPA de Boudouaou (Boumerdes), le directeur actuel dudit CFPA et deux (02) économes, un adjoint technique du même établissement, un fonctionnaire à l'APC de Tassala-El-Merdja, un employé au bureau de main d'œuvre de Birtouta, un agent d'entretien à

l'APC de Birtouta et un (01) repris de justice, pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux de documents officiels.

Trois (03) d'entre elles, dont le repris de justice et l'agent d'entretien ont été placées sous mandat de dépôt et les autres sous contrôle judiciaire. Agissant sur renseignements faisant état qu'un des mis en cause âgé de 33 ans, résidant à Douéra, avait déposé auprès des services du bureau de main-d'œuvre de Birtouta un dossier en

vue de bénéficier d'une aide financière dans le cadre de l'ANSEJ, comportant un certificat d'aptitude professionnelle falsifié portant le cachet du CFPA de Boudouaou (Boumerdes), les gendarmes enquêteurs ont interpellé ce dernier qui a dénoncé son complice, commerçant à la ville de Tassala-El-Merdja, lequel a, à son tour, dénoncé un ex-employé au CFPA de Boudouaou pour une affaire de falsification de documents. Au cours de l'enquête, les

autres complices ont été interpellés et un grand nombre de certificats d'aptitude professionnelle falsifiés ainsi que diverses copies de permis de conduire et de cartes d'identité nationale et trois (03) unités centrales pour micro-ordinateurs, cinq (05) CD-ROM, deux cachets ronds volés du dit CFPA et d'un bureau d'étude et un cachet rectangulaire d'un commerçant à Boudouaou, ont été saisis. Sept (07) autres complices, dont un repris de justice, demeurent recherchés. S. C.

TRAVAUX PUBLICS

La liste des marchés d'études fixée par arrêté

La liste des marchés d'études et de services entrant dans le cadre du partenariat avec le ministère des Travaux publics vient d'être fixée par un arrêté interministériel publié au Journal officiel no 62. Ce nouveau texte vient en application des dispositions du décret présidentiel d'octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés.

Il précise que le ministre des Travaux publics dispense ses partenaires contractuels de la constitution de la caution de bonne exécution du marché pour certains types de marchés d'études et de services.

Il s'agit des marchés relatifs aux

dépenses d'hôtellerie, notamment la location de bureaux, de salles de conférences et la prise en charge en matière d'hébergement et de restauration, des marchés relatifs aux frais de transport à passer avec les compagnies aériennes. Il concerne également les marchés ayant pour objet la distribution de l'électricité, de l'eau, du gaz et des moyens de télécommunication, des marchés relatifs à la reprographie de documents.

Par ailleurs, l'arrêté précise que des retenues de bonne exécution, peuvent être substituées à la constitution de caution de bonne exécution pour les marchés d'études

et de services cités.

Un précédent arrêté interministériel publié en mars dernier était venu compléter une liste de marchés, d'études et de services élaborée en février 2011 et qui porte sur l'exemption de la caution de bonne exécution actuellement de l'ordre de 5 % et que doit supporter l'entreprise. Il s'agit notamment des marchés relatifs aux frais de redevance téléphonique, eau, électricité et gaz et ceux relatifs aux frais d'insertion et de publicité dans la presse, les marchés relatifs aux frais de transport maritime.

(APS)

MILIANA (AÏN DEFLA)

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter s'est produite mercredi à 2h39 (heure locale) au nord de Miliana, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord de Miliana (Ain DEFLA), selon la même source sans faire ni victime ni dégâts.

EXPOSITION –VENTE DE PRODUITS ALGÉRIENS À NIAMEY

Consolider la présence du label "made in Algeria" sur le marché nigérien

Déjà commercialisés en masse sur le marché du Niger depuis de longues années, les produits algériens, notamment ceux du secteur agroalimentaire et des produits agricoles frais, peuvent réaliser un percée dans cet espace de l'Afrique subsaharienne, tant les marchandises du terroir y sont prisées.

PAR AMAR AOUIMER



Ainsi, pour consolider leur présence sur ce marché de ce pays voisin du sud du pays, l'Agence de promotion du

commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques et les exportateurs algériens à participer à cette manifestation économique et commerciale soutenue et parrainée par le ministère du Commerce.

Cette exposition-vente de produits algériens à Niamey-Niger qui se tiendra du 24 au 30 mars 2014 peut intéresser bon nombre de producteurs et exportateurs nationaux, tant publics que privés, car les exportateurs de l'association nationale des exportateurs algériens (Anexal) sont déjà très actifs sur le marché du Niger qu'ils ont investi en réussissant à placer

leurs produits. L'Algex souligne que « la participation à cette manifestation est subventionnée par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) à hauteur de 80% en matière de location des stands et d'acheminement des échantillons des produits ». L'Algérie qui veut dépasser les 2 milliards dollars par an en matière d'exportations hors hydrocarbures envisage de diversifier ses exportations jusqu'à aujourd'hui littéralement dominées par les hydrocarbures (pétrole et gaz) qui assurent 98 % des recettes du pays en devises. D'autres pays de l'Afrique subsaharienne, tels que le Cameroun, le Mali, le Nigeria et le Burkina Faso sont également alimentés en produits algériens.

Atitre d'exemple, il existe un Comptoir des produits agricoles algériens à Yaoundé où des opérateurs économiques algériens ont conclu des conventions et des accords de partenariat et de coopération avec des entreprises locales.

A. A.

EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE EN 2013

L'assureur-crédit Coface dresse un bilan positif

L'assureur-crédit Coface a mis en exergue, dans son bilan annuel par pays, la solidité des performances de l'économie algérienne durant l'année 2013, lui accordant la notation A4 pour l'évaluation du pays et B pour l'environnement des affaires.

La Coface révèle dans son bilan un léger rebond de la croissance de l'économie algérienne, toujours tirée principalement par le secteur des hydrocarbures et la dépense publique, apprend-on mardi auprès du groupe français, selon l'APS. Moins forte que prévue en 2012 en raison notamment d'une conjoncture internationale peu favorable, la croissance du pays est susceptible de rebondir légèrement en 2013 grâce à une augmentation modérée de la production d'hydrocarbures et à la poursuite du vaste programme d'investissements publics (construction de logements, de routes et de voies ferrées), ajoute-t-on. Par ailleurs, la hausse des salaires dans le secteur public ainsi que les subventions des produits de base permettront de soutenir la consommation des ménages, alors que la progression des investissements privés pourrait être encore lente en raison d'une insuffisance de finance-

ment. L'inflation devrait s'atténuer par le biais de plafonnements des prix de produits alimentaires, d'une baisse des droits de douane sur ces produits et d'une meilleure gestion de leur distribution.

Faible endettement public et solide position financière extérieure

En dépit de la hausse des revenus pétroliers - représentant plus de 70% des recettes de l'Etat - le déficit budgétaire s'est accru en 2012, en raison de l'augmentation des dépenses (salaires du secteur public, mesures sociales, modernisation des infrastructures). De ce fait, la vulnérabilité des comptes publics aux prix des hydrocarbures s'est accrue. Le déficit budgétaire devrait, cependant, baisser en 2013 grâce à une gestion plus prudente, avec l'assainissement prévu des dépenses courantes et la hausse des recettes hors hydrocarbures, a souligné la COFACE. En outre, les revenus des hydrocarbures placés dans le Fonds de régulation des recettes permettront de financer ce déficit, et le pays bénéficie d'un faible endettement public. Grâce aux exportations d'hydrocarbures - représentant plus de 95% des recettes en

devises - et à des cours devant rester élevés, les balances commerciale et courante seront encore excédentaires en 2013, malgré un effritement. Ces exportations sont soutenues par la mise en service, depuis 2011, du gazoduc Medgaz entre l'Algérie et l'Espagne, d'unités de gaz naturel liquéfié, en 2012, ainsi que par des capacités additionnelles de production de pétrole dès 2013. Par ailleurs, les importations resteront limitées par les mesures restrictives prises par les autorités depuis 2009, en dépit d'importants achats de blé, dont l'Algérie est l'un des plus gros importateurs au monde, et de biens d'équipement liés au développement des infrastructures. Le bilan annuel de la COFACE également relevé que les importantes réserves de change de près de 192 milliards de dollars soit près de trois ans d'importations renforcent une situation financière extérieure déjà solide.

Afin de diversifier ses avoirs, l'Algérie a apporté fin 2012 une contribution de 5 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI). Le pays entend également ainsi s'affirmer sur la scène internationale, dans le contexte de son laborieux processus

d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. De plus, la politique active de désendettement extérieur, via notamment l'interdiction pour les entreprises d'emprunter à l'étranger, maintient le ratio dette/PIB à un niveau très faible (3%). Par ailleurs, des restrictions visant les importations et les investissements étrangers, dans le but de protéger l'économie du pays et de promouvoir les industries nationales, ont été introduites par la loi de finances complémentaire de 2009 et globalement reconduites depuis, en dépit de quelques assouplissements. Selon l'assureur crédit, le cadre des affaires paraît donc désormais stabilisé, mais reste peu propice à l'expansion du secteur privé et des investissements étrangers, et s'y ajoute l'inadaptation du secteur bancaire.

Filiale de la banque Natixis, la banque de financement, de gestion et de services financiers de BPCE (Banque populaire Caisses d'épargne), la Coface contribue au développement de 35.000 entreprises dans le monde dont elle veille au développement et couvre les risques dans 200 pays.

R. E.

COMMERCE

L'activité en "dents de scie" durant le 2e trimestre 2013

L'activité commerciale en Algérie a évolué durant le deuxième trimestre 2013 "en dents de scie", selon une enquête d'opinion réalisée par l'Office nationale des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises. Selon les commerçants grossistes et détaillants enquêtés, durant le 2e trimestre 2013, l'activité commerciale en Algérie a baissé, notamment pour les matières premières et demi produits, textiles, habillement et cuirs, ainsi que pour le commerce divers, mais la baisse reste de moindre ampleur pour les produits de droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie DQAEMP, selon l'APS. En revanche, l'activité dans le commerce des combustibles et des lubrifiants et celui des machines et matériels d'équipements a augmenté, alors qu'elle était stable pour le commerce multiple, notent les professionnels touchés par l'enquête qui a concerné 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées.

Toutefois, la plupart des détaillants et certains grossistes se plaignent des délais d'approvisionnement qui sont longs, de l'éloignement et de la dispersion des centres d'approvisionnement, ainsi que de l'indisponibilité de marchandises, en plus de la lourdeur des formalités d'acquisition de la marchandise. A cet effet, plus de 75% des commerçants grossistes et près de 70% des détaillants enquêtés ont déclaré avoir enregistré des ruptures de stocks de produits. La rupture a touché l'ensemble des activités à l'exception des textiles, habillement et chaussures et les produits agro-alimentaires. Près de 45% des grossistes et 85% des détaillants se sont approvisionnés durant le 2e trimestre 2013 auprès du secteur privé uniquement. Les plus concernés sont les textiles, habillement et cuirs et les produits de DQAEMP, les matières premières et demi produits, ainsi que les commerces multi-

ples. L'enquête révèle que les commerçants des combustibles et lubrifiants se sont approvisionnés uniquement auprès du secteur public. Pour les prix d'acquisition des produits, plus de 14% des grossistes enquêtés jugent les prix d'acquisition des produits moins élevés, notamment ceux des combustibles et lubrifiants et des matières premières et demi produits. Cependant, plus de 32% des détaillants estiment que les prix d'acquisition des produits sont plus élevés, notamment ceux de l'agro-alimentaires, des machines et matériaux d'équipements et du commerce multiples. Plus de 95% des grossistes et 45% des détaillants ont acheté leurs marchandises de première main, à l'exception de ceux des "matières premières" et des textiles, habillement et chaussures, ainsi que du commerce multiples qui ont déclaré avoir acheté leur marchandise en deuxième ou troisième main. Le taux de satisfaction des commandes de produits est inférieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon 77% des grossistes et près de 23% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaires, des combustibles et lubrifiants, des machines et matériaux d'équipements. Par ailleurs, ce taux (satisfaction des commandes de produits) se situe entre 25% et 50% pour les autres activités et plus particulièrement les matières premières et demi produits ainsi que les textiles et cuirs.

Les professionnels satisfaits de la qualité des produits commercialisés

D'une manière générale, la majorité des commerçants grossistes et détaillants sont satisfaits de la qualité et du conditionnement des produits commercialisés sur le marché algérien, selon l'enquête.

Pour 91% des grossistes et plus de 66% des détaillants, la

qualité des produits commercialisés sur le marché algérien "est bonne", alors que 86% des grossistes ont de bonnes appréciations sur le conditionnement des produits, contrairement à plus de 54% des détaillants qui le jugent moyen.

La demande en produits commercialisés a augmenté, selon les grossistes et détaillants. Cette amélioration a concerné le commerce des combustibles et lubrifiants, des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériels d'équipement et à un degré moindre les appareils électroménagers. Elle est restée stable selon les commerçants de l'agro-alimentaire et du commerce multiple. Les commerçants touchés par l'enquête relèvent par contre une baisse de prix de vente des produits touchant principalement les matières premières et les demi-produits et celui des appareils électroménagers, alors que le reste des activités marque une stabilité. L'état de la trésorerie est jugé "bon" par plus de 22% des grossistes et de plus de 5% des détaillants, notamment pour l'agro-alimentaires et les combustibles et lubrifiants. Il est jugé "mauvais" par 12% des commerçants grossistes et plus de 68% des détaillants notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et des machines et matériels d'équipements. Plus de 83% des grossistes et près de 90% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires. Respectivement, près de 62% et 41% des concernés ont déclaré avoir eu des difficultés à les contracter, notamment ceux des machines et matériels d'équipements, des matières premières et demi-produits ainsi que du commerce divers. Malgré une abstention de plus de la moitié des enquêtés, les grossistes prévoient une baisse de leur activité, contrairement aux détaillants qui eux, prévoient une hausse de l'activité et une stabilité de leurs prix de vente.

R. E.

RELATIONS BILATÉRALES ÉCONOMIQUES ALGÉRO-FRANÇAISES

Un important programme d'actions de coopération pour 2014

La Lettre économique d'Algérie datant de décembre émanant de la direction générale du Trésor français indique que le Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) a tenu sa 1ère réunion à Paris le 28 novembre alors qu'en marge du COMEFA, a eu lieu, le 27 novembre dans la capitale française, la première réunion du sous-comité Commerce, institué par l'accord de coopération signé en mai 2013 par les deux ministres du Commerce Nicole Bricq et Mustapha Benbada.

PAR AMAR AOUIMER

Cette source indique «qu'un programme d'actions de coopération a été inscrit pour 2014, portant notamment sur la formation des agents en charge des enquêtes et du contrôle économique, et en matière d'observation et de régulation du marché». Les autorités politiques des deux pays ont dressé, récemment, un bilan positif des relations économiques et des échanges commerciaux. Concernant la 6ème session du groupe de travail bilatéral sur l'Energie, elle s'est déroulée le 28 novembre à Alger en présence côté français du directeur de l'Energie de la direction générale de l'Energie et du Climat (DGECL) du MEDDE, du directeur des relations internationales de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et, pour la partie algérienne, du directeur général de l'Energie du ministère de



l'Energie et des mines, entouré notamment de directeurs de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, de la commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), de l'APRUE, et de représentants de la Sonatrach et de Sonelgaz. Les délégations ont procédé à un échange de vues sur la situation énergétique mondiale et les politiques française et algérienne en la matière, et ont fait le point sur la coopération industrielle bilatérale dans le domaine des hydrocarbures et de l'électricité, ainsi que sur les coopérations dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la régulation. La première réunion du comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) s'est tenue à Paris le 28 novembre, en présence de Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, de Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif qui accueillait leurs homologues Amara Benyounes, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, et Mustapha Benbada, ministre du

Commerce. Le COMEFA a été institué par la "Déclaration d'Alger" signée par les présidents de la République le 19 décembre 2012, comme plate-forme structurée de dialogue sur l'ensemble de la relation économique bilatérale.

Le Trésor français ajoute «qu'à l'occasion de cette première réunion, les ministres ont salué la densité et la dynamique des relations économiques entre les deux pays (échanges commerciaux, investissements) et salué les résultats du Forum de partenariat de mai 2013 qui a permis à près d'une vingtaine de PME françaises de concrétiser des accords avec leurs partenaires. Les ministres ont passé en revue l'avancement de plusieurs grands projets d'investissement et salué les avancées de la mission confiée à Jean-Louis Levet et son homologue Bachir Dehimi, qui a d'ores et déjà permis d'engager de nouvelles coopérations entre opérateurs français et algériens en matière de formation professionnelle, de normes et de qualité, et d'identifier et promouvoir de nouveaux partenari-

ats technologiques entre entreprises françaises et algériennes. A l'issue de la réunion, un déjeuner a permis à une dizaine de chefs d'entreprises d'évoquer devant les ministres leurs projets d'investissements et de partenariats industriels, dans plusieurs secteurs». Amara Benyounes a également été reçu au sein de l'organisation patronale MEDEF pour une réunion de travail en présence d'une trentaine de chefs d'entreprises françaises. Le ministre a rappelé que le développement de l'industrie était, avec l'agriculture, la principale priorité économique fixée par le président de la République et le Premier ministre algériens en septembre dernier, rapporte cette source.

Pas moins de 49 parcs industriels en cours de développement

Répondant aux questions des participants, Benyounes a fait part de l'engagement des autorités algériennes et plus particulièrement de son ministère pour alléger les contraintes administratives, indiqué que 49 parcs industriels étaient en cours de développement, qui ajouteront 15 000 ha supplémentaires d'ici à 18 mois à 2 années), et signalé les efforts conduits en matière de normalisation et de qualité, qui permettront non seulement de mieux contrôler les importations, dont il convenait de maîtriser le rythme de progression, mais également d'améliorer la compétitivité de l'industrie algérienne, poursuit le Trésor français.

Le ministre s'est félicité de la qualité des investissements français en Algérie, notamment en matière de formation et de transferts de compétences, souhaitant que la réussite des partenariats noués par les grandes entreprises soit un facteur d'attraction pour les PME et ETI françaises. Le partenariat économique et commercial stratégique entre l'Algérie et la France aura des résultats tangibles à court et moyen terme, selon les observateurs économiques au fait des relations entre les deux pays. A. A.

CHEMINS DE FER

Des investissements colossaux consentis par l'Etat pour développer le rail

Des investissements colossaux ont été consentis par l'Etat pour développer le rail dont le réseau sera porté à quelques 12.500 km, a affirmé le ministre des Transports, Amar Ghoul. "Plusieurs projets sont enclenchés, dans ce cadre, soit en études ou en réalisation, pour développer le transport ferroviaire dont le réseau devra atteindre, à moyen termes, les 12.500 km", a indiqué le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Ghoul a signalé que la priorité, en matière d'extension du réseau ferroviaire, "sera accordée au transport de marchandises, en vue d'atténuer la pression sur le transport routier, soulignant que l'édification d'une économie forte passe par le développement du transport ferroviaire, selon une stratégie homogène, à travers le pays". Le ministre a révélé, par ailleurs, que le secteur va se doter de trains modernes de transport de voyageurs atteignant une vitesse de 220 km/heure et de transport de marchandises d'une vitesse de 120 km/heure.

Les efforts sont également déployés pour garantir une véritable inter-modalité des transports, entre les ports, aéroports, routes, rail et gare routières, a-t-il ajouté.

Le ministre des transports a, lors de sa visite à Ouargla, inauguré la gare routière multimodale de Ouargla, d'une capacité de traitement d'un million de passagers/an, réalisée pour un coût de 457 millions DA au niveau de la zone des équipements publics, à la sortie ouest de la ville.

Ghoul a, sur site, reçu d'amples explications aussi sur le projet de tramway de Ouargla qui, devra couvrir, une fois opérationnel en décembre 2016, une distance de 12,6 km depuis le quartier En-Nasr vers le

vieux ksar de Ouargla, avec une capacité de transport de 5.000 passagers/ heure.

Amar Ghoul s'est également rendu, lors de sa visite de travail, à Touggourt (160 km d'Ouargla), où il s'est enquis du chantier de la gare routière de classe A, dont les travaux de réalisation sont à plus de 90 % d'avancement. Occupant une superficie de six hectares, cette structure, dotée de toutes les

commodités nécessaires au confort des voyageurs, a bénéficié d'une enveloppe de 450 millions DA pour sa réalisation. Dans la même commune, le ministre a pris connaissance du projet de la ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud, sur une distance de 150 km. Doté d'une enveloppe de 70 milliards DA, ce projet a été lancé en mars dernier, avec le terrassement de 20 km de son

tracé, en prévision de la pose des rails.

Le problème de l'ensablement entravant la réalisation du projet a été soulevé au ministre qui a appelé, à ce sujet, les responsables concernés à envisager la possibilité de faire bénéficier des cadres algériens de l'expériences d'autres pays ayant réussi leurs projets de réseaux ferroviaires dans des conditions naturelles similaires. R. E.

TRAVAUX PUBLICS

Plus de 80% des projets réalisés ou en cours de réalisation

Le ministre des Travaux Publics, Farouk Chiali, a affirmé que plus de 80% des différents projets du secteur sont réalisés ou en cours de réalisation, soulignant la nécessité de lancer tous les projets du programme quinquennal avant fin 2014. "Les projets du secteur des travaux publics s'étalent généralement sur plusieurs années. Mais je peux dire que durant cette année, 80 à 90% des projets du programme quinquennal 2010-2014 ont été soit réalisés soit lancés", a indiqué Chiali en marge d'une rencontre avec les directeurs des travaux publics des 48 wilayas. Près de 5.000 milliards DA ont été alloués au secteur des travaux publics pour la réalisation de 3.500 projets depuis 2004 dont 2.500 mds DA pour les projets structurants, a précisé le ministre dans son intervention lors de cette rencontre consacrée à la présentation du bilan des activités du secteur.

Chiali qui a avancé quelques chiffres pour mettre en exergue les efforts "considérables" consentis par les pouvoirs publics, a dénombré quelque 230 projets en attente du lance-

ment des travaux de réalisation et 950 projets parachevés. Près de 1.800 km d'autoroutes et voies express et 7.000 km de routes nationales et de chemins de wilayas ont été réalisés durant les dix dernières années pour porter le réseau national des routes à 115.000 km cette année, selon le ministre. "Ce n'est pas suffisant. Il faut des efforts supplémentaires pour assainir et lancer la totalité des projets inscrits", a-t-il insisté. "Il faut lancer tous les projets avant fin 2014 pour réfléchir aux projets du prochain programme quinquennal", a-t-il ajouté. Chiali a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance de l'entretien et la mise à niveau des différentes infrastructures en vue de leur préservation, faisant remarquer, à ce titre, que 40.000 km de routes nationales et de chemins de wilayas ont été réhabilités durant les dix dernières années. Durant cette rencontre, le ministre a également évoqué les difficultés rencontrées par les maisons cantonnières, dont le nombre avoisine les 500 maisons, dans l'accomplissement de

leur mission d'entretien notamment le manque du personnel et des moyens financiers. "C'est inadmissible au moment où l'Etat a mis tous les moyens nécessaires", a-t-il dit, affirmant que ces maisons seront renforcées prochainement par la main-d'œuvre nécessaire. Il a également appelé à accélérer les procédures de règlement des créances des différentes entreprises de réalisation détenues par les directions des travaux publics et estimées à quelque 21 mds DA.

Le ministre, qui a insisté sur l'importance de la signalisation dans les routes, s'est interrogé sur l'utilité d'un compte spécial crée pour la mise en place de la signalisation si on n'investit pas dans ce domaine.

"Il y a cinq (5 milliards DA qui n'ont pas été consommés pour la réalisation des différentes signalisations", a indiqué Chiali.

Pour l'année 2014, plusieurs projets routiers devraient être lancés notamment l'autoroute des Hauts-Plateaux et la pénétrante Nord-Sud.

R. E.

BLIDA

54 crédits R'fig accordés aux agriculteurs

Un total de 54 crédits R'fig ont été octroyée par l'antenne de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) de la wilaya de Blida au profit des agriculteurs depuis le début de la nouvelle année agricole 2013-2014, a indiqué le responsable de cet établissement financier public. Ces crédits, d'une valeur globale de 600 millions DA, ont été accordés aux agriculteurs en guise du soutien de l'Etat aux investissements dans ce secteur, a expliqué El-Hachemi Cheurfa. Les filières de l'agrumiculture, la plantation de nouveaux vergers de différents arbres fruitiers, les pépinières et les légumes ont bénéficié de 16 crédits, alors que 38 crédits ont été octroyés à des agriculteurs exerçant dans la céréaliculture. M. Cheurfa prévoit la hausse des demandes de ce genre de crédits durant cette année, comparative-ment à l'année précédente où seulement 16 crédits avaient été accordés pour une valeur de 48 millions DA.

AIN-DEFLA

Formation pédagogique

Une session de formation en pédagogie sera organisée samedi prochain au profit des enseignants des trois paliers de l'Education nationale de la wilaya de Aïn-Defla, a annoncé la direction locale du secteur. Quatre établissements scolaires de la commune de Aïn-Defla abriteront cette formation qui s'étalera jusqu'au 4 janvier de l'année 2014. Il s'agit des lycées Ghalmi-Abdelkader, Ibn Khaldoun, Hamza, ainsi que le CEM Khemisti, a précisé la même source, faisant remarquer que cette session de formation est réservée aux enseignants ayant réussi dans le concours de recrutement organisé, en août dernier, par la Direction de l'Education de la wilaya.

Séjour récréatif pour 50 jeunes

Cinquante jeunes de la wilaya de Aïn-Defla se trouvent depuis samedi dernier au camp de jeunes de Sidi Fredj (Alger) pour un séjour récréatif, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Le séjour de ces jeunes, dont l'âge varie entre 14 et 18 ans, s'inscrit dans le cadre des vacances scolaires d'hiver, a indiqué la même source.

M'SILA

Réalisation de 2.500 logements

Un quota de 2.500 logements location-vente sera lancé durant le premier trimestre 2014 dans la wilaya de M'sila, a annoncé la Direction du logement et des équipements publics.

Ces logements, qui vont être réalisés par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), sont les premiers du genre dans la wilaya de M'sila, a précisé la même source, soulignant que la répartition de ce quota a été effectuée sur la base de la demande exprimée par chaque commune. Mille cent unités sont ainsi affectées au chef-lieu de wilaya, 600 à la commune de Boussaâda, 400 à Sidi Aïssa, 200 à Magra, 100 à Barhoum et 100 à Ouled Derradj, a ajouté la Direction du logement et des équipements publics, faisant savoir que l'ensemble des terrains d'assiettes destinés à abriter ces logements sont dûment identifiés.

APS

TIZI-OUZOU, EXTENSION DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE TAMDA

Retard dans la réalisation du projet

Le projet de réalisation de l'extension du pôle universitaire de Tamda (15 km à l'est de Tizi-Ouzou) est retardé par des contraintes liées à la nature du site qui subit des affaissements et un manque dans les moyens humains et matériels engagés sur le chantier par les entreprises réalisatrices, a indiqué, jeudi dernier, le directeur du logement et des équipements publics (DLEP), lors d'une réunion du conseil de wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Banouh Mustapha a présenté l'état d'avancement des projets en précisant que le chantier de 7.000 places pédagogiques, confié à Cosider, "enregistre un taux d'avancement de 18% en raison d'un manque d'effectif, actuellement de 2.500 ouvriers, pour des besoins estimés à 3.500", et en relevant, également, la "mauvaise organisation du chantier et le non-respect des recommandations du CTC (contrôle technique de la construction)", ce qui a causé "des affaissements sur le site".

Quant au chantier de 10.000 places pédagogiques, confié à l'entreprise espagnole Eurocasa, qui a atteint un taux d'avancement de 10%, le DLEP a informé que "les moyens humains et matériels mobilisés



par cette entreprise sont jugés insuffisants", estimant que le nombre d'ouvriers, qui est de 78 éléments, "reste encore loin des exigences du chantier", a indiqué l'APS.

Selon l'APS, dans ses observations, le DLEP a relevé également que "des terrassements hasardeux" ont été réalisés "sans tenir compte des précautions d'usage et des recommandations du CTC et du maître de l'ouvrage, consistant à décharger les talus, stabiliser les parois et entamer les murs de soutènement en priorité".

S'agissant du volet hébergement, la situation des projets de réalisation de nouvelles cités universitaires, pour un total de 13.000 lits, "est logée à la même enseigne", selon M. Banouh qui a fait

remarquer que l'entreprise KESSI chargée de la réalisation de 2.000 lits sur le même site "n'as pas respecté ses engagements pour la livraison de 1.000 lits en octobre 2013 et le restaurant au courant de ce mois de décembre".

Concernant les prévisions de réception, M. Banouh a indiqué, à l'APS, qu'il est prévu la livraison, d'ici 2015, d'un total de 17.000 places pédagogiques et de 13 nouvelles cités universitaires.

En annonçant une nouvelle réunion d'évaluation pour cette fin du mois, le wali a demandé aux entreprises de maintenir un rythme de travail appréciable durant la saison hivernale qui ne doit pas "être un alibi pour l'arrêt des travaux".

B. M.

MEDEA, TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE ET PRÉSERVATION DES CULTURES

Lancement de la campagne de sensibilisation

Une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur le traitement phytosanitaire des plantations arboricoles et la préservation des cultures a été lancée récemment au profit des agriculteurs de la wilaya de Médéa.

Cette campagne initiée par la station régionale de la protection des végétaux de Boufarik (Blida) intervient à quelques mois de la période de floraison des grandes cultures arboricoles, très sensibles au climat de l'hiver et à des formes nocives de parasites, qui font leur apparition en cette période de l'année, cible en priorité les exploitants agricoles installés au niveau des communes de Tablat, El-Azizia, Béni-Slimane, Ouamri, Boughezoul et Médéa. Ces communes disposent d'un fort poten-

tiel arboricole, nécessitent, a souligné la station, une meilleure prise en charge sur le plan phytosanitaire, eu égard aux menaces auxquelles sont exposées nombres d'exploitations agricoles, "peu préparées matériellement et humainement pour faire face à certaines maladies parasitaires".

Le travail de sensibilisation de proximité, réalisé, au cours de cette campagne, par les ingénieurs et techniciens de la station, a été axé sur plusieurs thèmes, dont l'encadrement phytosanitaire des oléiculteurs, qui a touché les communes de Tablat et El-Azizia, le désherbage chimique des céréales et la lutte contre le ver blanc, réservé aux céréaliculteurs des communes de Béni-Slimane et Boughezoul, spécialisés respectivement dans la production de blé tendre et d'orge. Une campagne d'informa-

tion, axée sur le traitement chimique et d'hiver des exploitations arboricoles, a été organisée au niveau des communes de Médéa et d'Ouamri où des explications ont été fournies aux agriculteurs pour éviter d'éventuelles pertes de production et la dépréciation de la qualité de leurs produits. Un intérêt particulier a été accordé, durant cette campagne, au traitement d'hiver, période propice à l'apparition de différentes formes de parasites, dont le recours régulier est susceptible de protéger les cultures et de réduire d'intensives interventions chimiques, onéreuses et nocives, ont expliqué les responsables de la station qui ont préconisé, dans ce contexte, l'usage d'insecticides et d'herbicides appropriés et suivant un calendrier bien précis.

APS

BOUIRA

Bilan des réhabilitations du réseau routier

Une enveloppe financière de plus de 25 milliards de dinars a été allouée depuis 2005 à des travaux de réhabilitation et de modernisation du réseau routier de la wilaya de Bouira, a indiqué la Direction locale des travaux publics.

"Un montant de plus de 25 milliards DA a été consacré pour effectuer des opérations de réhabilitation des différentes

routes en état de dégradation à travers les communes de la wilaya", a précisé Ahmed Benamar, responsable au sein de la Direction des Travaux publics.

Au moins 75 opérations ont été effectuées et achevées, pour une enveloppe budgétaire estimée à 12 milliards de dinars, durant le plan quinquennal 2005-2009, et 30 opérations de réhabilitation de routes nationales, chemins de

wilayas et autres chemins vicinaux, ont été effectuées durant le quinquennat 2010-2014, pour un montant dépassant les 11 milliards de dinars, a ajouté M. Benamar.

Ce responsable a, en outre, expliqué que le montant évoqué concerne d'autres projets de réhabilitation et de réalisation, en cours de routes et de chemins communaux à travers la wilaya.

CONSTANTINE, QUARTIER EL-GUEMMAS

Désamiantage des chalets

L'opération, qui consiste à démolir l'ensemble des chalets construits en amiante et de les reconstruire en matériaux sains, a été amorcée à partir des lieux qui ne présentent pas des obstacles majeurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est en présence du wali, Hocine Ouadah, que le processus de désamiantage des 2.202 chalets du quartier populaire d'El-Guemmas dans la commune de Constantine, a été entrepris.

L'opération, qui consiste à démolir l'ensemble des chalets construits en amiante et de les reconstruire en matériaux sains, a été amorcée à partir des lieux qui ne présentent pas des obstacles majeurs, a expliqué une architecte du bureau d'étude chargée de ce projet à l'APS.

En se rendant respectivement aux cités Benchergui, Hadjret Benarous, Chabet Ersas et Boumerzoug pour s'enquérir de l'état des lieux des projets en cours et se rendre compte "si les instructions qu'il avait données, un mois auparavant, ont été appliquées", M. Ouadah s'est engagé à accorder un intérêt particulier à cette opération en multipliant ses sorties d'inspection et de suivi sur site.

Les autorités de la wilaya se sont rendues, auparavant, au quartier populaire de Benchergui, non loin de la commune limitrophe de Hamma-Bouziane.

Sur les lieux, le wali a ordonné le rem-



placement de l'entrepreneur chargé du projet d'une extension de 5 salles de cours et des vestiaires d'une école primaire de 900 élèves, "faute de ne pas avoir appliqué ses instructions concernant le lancement immédiat des travaux de réalisation", a indiqué l'APS.

Le wali a inspecté, notamment, les chantiers de réalisation d'une unité de soins en construction à l'intérieur du CEM Ahmed-Aroua, d'une salle de sports, d'un projet d'une antenne administrative et d'un siège de sûreté de daïra.

Selon l'APS, au lieu dit Hadjret Benarous, qui s'étend sur une surface de 37 hectares où vivent près de 2.400 âmes, les responsables de la wilaya ont inspecté les travaux en cours de réalisation d'un projet d'appro-

visionnement en eau potable au profit de 460 foyers, d'un raccordement au réseau de gaz naturel pour 600 familles, d'une salle de soins et d'un aménagement urbain.

Dans la commune de Constantine, le chef de l'exécutif de la wilaya s'est rendu ensuite à la cité Chaâbet Ersas où il s'est, notamment, enquis de l'état des lieux des projets en étude de recalibrage des oueds Rhumel et Boumerzoug, sur un linéaire de 12 km moyennant une autorisation program- estimée à 15 milliards de dinars. Quant au projet de réalisation d'un pôle sportif à proximité du complexe Chahid Hamlaoui, le ministère des Finances lui a donné son accord de principe à déboursier une enveloppe de 800 millions de dinars.

B. M.

ORAN, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Mise en service de l'imagerie par résonance magnétique

Le plateau technique du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) a été consolidé par la mise en service d'un premier équipement d'Imagerie par résonance magnétique (IRM).

Le CHU d'Oran est le premier établissement public dans la région ouest du pays à se doter de l'IRM qui permet de dresser un diagnostic précis grâce aux images produites par cette technique d'imagerie, a indiqué le chef de service de radiologie, le Pr Halima Mahmoudi, lors d'une séance de présentation à la presse.

"Il s'agit d'une technique moderne utilisant l'aimant qui ne présente pas les contraintes du scanner liées aux radiations (rayons X)

contre-indiquées à répétition chez l'enfant et la femme enceinte", a-t-elle expliqué.

"L'IRM et le scanner sont deux techniques complémentaires, la première étant conseillée alors que la seconde est contre-indiquée", a précisé cette responsable avant de rappeler que l'accès à l'IRM exige au préalable de s'assurer de l'absence de tout objet métallique dans le corps du patient (pacemaker, implant, prothèse).

Trois techniciens du service de radiologie du CHUO ont bénéficié d'une formation à l'exploitation de ce nouvel appareil acquis, selon la Direction générale de cet établissement, pour un coût de 150 millions de dinars. Une deuxième IRM sera également réceptionnée avant la fin 2014, a fait

savoir le chargé de la communication du CHUO, Kamel Babou, annonçant, en outre, la prochaine remise en service du scanner des Urgences médico-chirurgicales (UMC) ainsi que la réalisation de nouvelles structures spécialisées en pédiatrie (réanimation et urgences) et en pathologies infectieuses. La séance de présentation de cette technique s'est tenue en présence du directeur général et du président du conseil scientifique du CHUO qui ont mis l'accent, en substance, sur les efforts consentis par l'Etat pour la modernisation des équipements et la nécessité de veiller à leur préservation par une exploitation optimale devant bénéficier à un maximum de patients.

APS

MOSTAGANEM, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRES

Réception de 40 logements à haute efficacité énergétique

Plus de 40 logements sociaux locatifs à haute efficacité énergétique ont été réceptionnés dernièrement à Tazgaït (Mostaganem) sur un total de 82 logements du genre dont a bénéficié la wilaya, a indiqué l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Ces logements à avantage d'économie d'énergie seront attribués à leurs bénéficiaires une fois les procédures administra-

tives achevées. Il est prévu la réception du quota, restant estimé à 42 logements, dans la commune de Hassi Mamèche en fin d'année prochaine. Les travaux de réalisation de ces unités d'habitat ont atteint un taux d'avancement de 50%. Ce projet, inscrit au titre du programme de 2008, a accusé un retard à cause de l'indisponibilité d'assiette foncière à Tazgaït et de la résiliation du contrat signé avec l'entreprise chargée de la construction des loge-

ments programmés à Hassi Mamèche suite au décès du promoteur. Mostaganem constitue l'une des wilayas pilotes qui ont bénéficié de ce programme qui comprend un total de 600 logements au niveau national. De nouveaux moyens et techniques sont utilisés dans ce genre de construction, dont, notamment, des fenêtres à double vitrage pour l'isolation et des équipements aux façades des logements pour casser les rayons solaires.

APS

EL-BAYADH

Du gaz naturel pour 682 foyers

Au moins 682 foyers ont été raccordés mercredi au réseau de gaz naturel dans la commune de Tesmoulène, selon la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya d'El-Bayadh. Cette opération constitue la seconde tranche d'un programme qui avait déjà permis, en avril 2012, de raccorder 373 foyers au réseau de gaz de ville dans la même commune, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkader Tennah. L'opération de raccordement de la commune de Tesmoulène au réseau de gaz naturel, pour un coût de 1,5 milliard de dinars, s'inscrit dans le cadre du programme 2006-2009 de développement des Hauts-Plateaux.

L'opération porte sur un réseau de distribution de 13,8 km et d'un réseau de transport de 46,7 km, a précisé la même source. Par cette opération de raccordement des 682 foyers, la commune de Tesmoulène paracheve quasiment sa couverture en gaz naturel en la portant à 96%, d'après la direction locale du secteur. Dans le même cadre, 530 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de Roggasa et 400 autres dans celle de Cheguig, durant le mois de décembre.

BECHAR

Lancement de la maison des associations sociales en 2014

Un projet de réalisation et d'équipement d'une maison des associations activant dans le domaine social sera lancé en 2014 à Béchar, selon les services de la wilaya.

Une enveloppe de 11 millions DA a été dégagée, sur budget de wilaya, pour la concrétisation de ce projet qui s'inscrit au titre des contributions des pouvoirs publics au renforcement et promotion des activités du mouvement associatif. Cette future structure publique de proximité mettra à la disposition des associations des prestations de services qui facilitent leurs activités quotidiennes et aura pour vocation essentielle la promotion et l'animation de la vie associative à travers la wilaya. En marge de ce projet, des opérations portant sur l'acquisition d'équipements médicaux pour les personnes aux besoins spéciaux ainsi que du matériel pédagogique pour le centre médico-pédagogique pour enfants handicapés seront également concrétisées au cours de la même année. Plus de 10 millions DA sont alloués, sur le même budget, aux deux opérations retenues dans le cadre de la modernisation des équipements des centres locaux chargés de la prise en charge et le suivi pédagogique de ces catégories de la population de la wilaya.

JIJEL

Desenclavement pour 29 localités

Vingt-neuf localités de la wilaya de Jijel ont bénéficié d'opérations de desenclavement dans le cadre d'un programme visant le retour des populations à leurs mechtas d'origine, selon les services de la wilaya.

Selon la Direction de wilaya des travaux publics, 16 opérations d'entretien de chemins communaux sur les 21 opérations inscrites au profit de la wilaya, au titre de l'année 2011, sont achevées, alors que cinq autres sont en cours de réalisation, dont 3 ont atteint un taux d'avancement de 95%. Les opérations, qui totalisent un linéaire de 79,5 km pour un montant de 900 millions de dinars, permettront le desenclavement d'une population estimée à 64.300 habitants répartis sur 29 localités, en les encourageant à se fixer sur leurs terres, a ajouté la même source. Pour rappel, la wilaya de Jijel a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire 2013 de huit nouvelles opérations, destinées à l'entretien des chemins communaux pour le desenclavement de 16 localités à travers 08 communes, totalisant un linéaire de 50 km à réaliser.

Attribution de 4.131 logements sociaux

Un total de 4.131 logements sociaux, dont 1.673 réservés à l'éradication de l'habitat précaire, a été attribué aux bénéficiaires recensés dans la wilaya de Jijel durant ces trois dernières années, ont indiqué les services de la wilaya. Sur ce nombre, 316 logements ont fait l'objet de pré-affectation en novembre dernier, a indiqué la même source, précisant que près de 1.000 logements sont actuellement en phase finale d'examen par les commissions de daïra pour être "attribués prochainement".

ETATS-UNIS

Vent de gauche sur le pays

Kshama Sawant prône, notamment, un salaire horaire minimum de 15 dollars, soit le double de ce qu'il est actuellement aux Etats-Unis. L'élection d'une socialiste au conseil municipal de Seattle constitue une curiosité et symbolise la progression des idées de gauche dans le pays. Elle s'appelle Kshama Sawant. Ce 1er janvier, elle est entrée au conseil municipal de Seattle, dans l'Etat de Washington, au nord-ouest des Etats-Unis. Signe distinctif ? Elle est socialiste. C'est donc la première élue socialiste américaine depuis des décennies, ce qui en fait un véritable objet de curiosité dans le pays !

Elevée en Inde avant de rejoindre les Etats-Unis et d'y devenir professeure d'économie, Kshama Sawant appartient au Socialist Alternative Party, un petit parti fondé dans les années 80 qui ne compte pas d'autres élus. Tout au long de sa campagne, elle a laissé entendre que le socialisme était la réponse à tous les problèmes américains, qu'ils soient sociaux ou environnementaux. Elle a repris la rhétorique du mouvement Occupy, dont le Socialist Alternative Party a été très proche, en disant vouloir défendre les «99%» face au 1% de population les plus riches.

Elle a dénoncé le «terrorisme économique» de l'entreprise Boeing à Seattle, en guerre avec son plus gros syndicat et qui menace de quitter la région si celui-ci ne fait pas les concessions demandées. Elle s'est encore prononcée pour l'augmentation du salaire minimum (actuellement fixé à 7,25 dollars). Une proposition très populaire ces temps-ci, défendue par Barack Obama et souhaité par 71% de la population américaine. Le maire de Seattle, le démocrate Ed Murray, est d'ailleurs aux avant-postes de ce combat : il propose le doublement du minimum salarial à Seattle, qu'il veut fixer à 15 dollars, ce qui en ferait la ville avec le taux horaire le plus élevé dans le pays.

Ainsi, aussi étonnante que puisse être une victoire socialiste aux Etats-Unis, elle l'est moins dans le contexte de Seattle, souvent considérée comme une ville de gauche. Le New York Times se chargeait de nous rappeler le passé politique local.

UN MOIS ET DEMI APRÈS SON ENLÈVEMENT

Le père Georges de retour en France

Le prêtre Georges Vandenbeusch, libéré un mois et demi après son enlèvement au Cameroun par un groupe islamiste nigérian, est arrivé à Paris mercredi à l'aube du premier jour de 2014, après une année tumultueuse pour les otages français dans le monde.

Le Falcon-900 qui le ramenait de Yaoundé a atterri peu après 06h30 à l'aéroport militaire de Villacoublay, près de la capitale, ont constaté des journalistes de l'AFP. L'ex-otage, souriant et rasé, a été accueilli par le président François Hollande, une dizaine de proches, dont ses parents adoptifs, et des membres du diocèse de Nanterre auquel il est rattaché. Expriment sa "grande joie" sur le tarmac, le prêtre, chemise blanche à col romain sous un costume sombre, a adressé "beaucoup, beaucoup de mercis" à "toutes les communautés qui ont prié" pour lui. Il devait ensuite subir des examens médicaux à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Le chef de l'Etat, qui s'est longuement entretenu avec lui, a salué son "courage", sa "lucidité" et son "abnégation". Mardi, à Yaoundé, le père Georges, 42 ans, était apparu un peu amaigri, portant une barbe et vêtu d'un tee-shirt blanc. Il s'était dit "en pleine forme".

"Je mesure bien la chance que j'ai. Il y a des otages qui sont restés terriblement longtemps", a-t-il déclaré.

Sept semaines de captivité

Le prêtre, enlevé dans la nuit du 13 au 14 novembre par des hommes armés du groupe Boko Haram dans l'extrême nord du Cameroun, a brièvement évoqué sa captivité : "J'étais sous un arbre pendant un mois et demi. Sept semaines ça fait beaucoup d'heures, quand on est otage et qu'on n'a rien à faire, rien à lire, personne à qui parler."

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'accord de Genève appliqué fin janvier

L'Iran et les grandes puissances se sont entendus pour appliquer fin janvier l'accord du 24 novembre qui prévoit de limiter le programme iranien d'enrichissement d'uranium en échange d'un assouplissement des sanctions internationales contre Téhéran, a affirmé, mardi, un négociateur de la République islamique.

Ni les grandes puissances réunies au sein du groupe du "P5+1" ni l'Union européenne, qui supervise les négociations en leur nom, n'ont confirmé l'information. Selon le négociateur iranien Hamid Baeidinejad, la date d'entrée en vigueur de l'accord de Genève a été arrêtée lors d'une réunion de vingt-trois heures qui s'est achevée au petit matin sur les bords du lac Léman. Il s'agissait de la troisième rencontre entre experts sur ses modalités de mise en œuvre. "Sur la base des conclusions des discussions entre les délégations d'experts, la mise en œuvre de l'accord de Genève débutera dans les dix derniers jours de janvier", a-t-il déclaré à la chaîne iranienne Press TV. "Les deux parties sont parvenues à s'entendre sur la mise en œuvre de l'accord et leurs points de vue et interprétations sont maintenant identiques", a-t-il ajouté. L'Union européenne et le gouvernement britannique ont, cependant, tenu à souligner que beaucoup de travail restait à faire pour mettre en application



l'accord de novembre. Michael Mann, porte-parole de Catherine Ashton, haute représentante de l'UE pour la politique étrangère, a déclaré que les experts des pays du P5+1 allaient informer leurs gouvernements respectifs de l'évolution des discussions et que les contacts allaient se poursuivre pour finaliser un accord sur le plan de novembre.

Il a refusé de commenter plus directement les déclarations iraniennes

A Londres, le Foreign Office a parlé de "progrès" lors des dernières discussions mais a ajouté que certaines questions restaient à régler. "Notre but est de parvenir à appliquer l'accord (de novembre) le plus tôt possible", a dit une porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères. Des diplomates occidentaux avaient déjà parlé du 20 janvier pour l'entrée en vigueur de l'accord de Genève.

Abbas Araqchi, vice-ministre iranien des

Affaires étrangères, avait indiqué dans la journée que quelques points restaient à régler au niveau politique. "La dernière rencontre (...) a donné de bons résultats. Les experts vont faire leur rapport aux adjoints et aux directeurs politiques parce que certains des problèmes en suspens doivent être réglés au niveau politique", a-t-il déclaré, selon l'agence de presse officielle Irna. Jusqu'ici, le point le plus délicat des discussions portait sur le délai entre la mise en œuvre des obligations iraniennes et l'assouplissement des sanctions. Abbas Araqchi a ajouté qu'il rencontrerait probablement Helga Schmid, adjointe de Catherine Ashton, la semaine prochaine. Les discussions sur la mise en œuvre pratique de l'accord de Genève ont débuté le 9 décembre. Elles ont été interrompues brièvement peu après à l'initiative de l'Iran lorsque les Etats-Unis ont étendu leurs sanctions à 19 entreprises et personnalités iraniennes ce qui, selon Téhéran, violait l'esprit de l'accord.

EGYPTE

Des journalistes d'Al Djazira placés en détention

Le parquet général égyptien a ordonné, mardi, le placement en détention provisoire pour quinze jours de plusieurs journalistes travaillant pour la chaîne Al Djazira, accusés d'avoir porté atteinte à la réputation de l'Egypte à l'étranger.

Les bureaux d'Al Djazira au Caire sont fermés depuis le 3 juillet, à la suite d'une opération des forces de sécurité égyptiennes quelques heures seulement après la destitution par l'armée du président

islamiste Mohamed Morsi.

Le siège de la chaîne se trouve au Qatar, l'un des principaux soutiens financiers des Frères musulmans.

Le communiqué du parquet général précise que les journalistes placés en détention, dont le nombre n'est pas précisé, appartiennent à un organe d'information dirigé par un Egypto-canadien membre des Frères musulmans, groupe qui vient d'être classé comme "organisation terroriste" en Egypte.

Cet homme a utilisé des suites d'un hôtel du Caire comme centre de presse où il a manipulé des informations et les a diffusées via Al Djazira et CNN afin de nuire à la réputation de l'Egypte à l'étranger, affirme le parquet. Les autres journalistes concernés sont des Egyptiens et des étrangers, notamment un correspondant australien, qui travaillaient pour Al Djazira, ajoute-t-il. A Doha, la chaîne a condamné la "détention arbitraire" des journalistes et exigé leur libération immédiate.

La Corée du Nord fête 2014 avec une nouvelle menace nucléaire

Le numéro un nord-coréen Kim Jong-Un a agité mercredi 1er janvier 2014, pour la nouvelle année, la menace d'un "désastre nucléaire" dans la péninsule coréenne si celle-ci devait connaître une nouvelle guerre et avertit les Etats-Unis qu'ils ne seraient pas indemnes en cas de conflit.

"Si la guerre éclate à nouveau (dans la péninsule), elle engendrera un désastre nucléaire massif et les Etats-Unis ne seront jamais indemnes", a déclaré Kim Jong-Un, dans un message diffusé par la télévision nationale à l'occasion du passage à la nouvelle année.

Provocations militaires nord-coréennes

"Nous sommes face à une situation dans laquelle un petit incident militaire accidentel peut conduire à une guerre totale", a-t-il averti.

Selon des analystes et des responsables militaires sud-coréens, le régime pourrait se livrer à des provocations militaires en début d'année pour resserrer les rangs autour de son chef. La Corée du Sud, rompue aux invectives et menaces nord-coréennes, a réagi par la voix de son ministre de la Défense, Kim Kwan-Jin, selon qui l'armée sud-coréenne "doit

répondre sans pitié à toute provocation de l'ennemi". Le leader nord-coréen est également revenu sur l'exécution de son oncle, Jang Song-Thaek, autrefois un des responsables les plus influents du régime mais qu'il a qualifié d'"ordure". "Notre parti a pris l'an dernier des mesures décisives pour éliminer des éléments pourris en son sein", a justifié Kim en fustigeant des actes "antiparti, antirévolutionnaires". Cette "purge a grandement contribué à consolider l'unité du parti et de la révolution", a-t-il dit.

Agences

7E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE L'Ahellil

UNE CLÔTURE EN BEAUTÉ !

La 7e édition du Festival culturel national de l'Ahellil, organisé durant une semaine dans la commune de Timimoun, à Adrar, s'est clôturée, dans une ambiance conviviale, en présence du représentant du ministère de la Culture, les autorités locales et l'ensemble des festivaliers. Elle a été marquée aussi par la remise de prix aux meilleures troupes participantes et les recommandations des membres du jury, qui ont lancé un appel pour la valorisation et la préservation des instruments traditionnels de musique, dont le Tamdja, la flûte et le Tibkal.

Page 13



MUSIQUE, 8ÈME "FESTIVALGÉRIE"

L'ENSEMBLE MAGHRÉBIN DE MUSIQUE ANDALOUSE ANIME LA CLÔTURE

Page 12

7^E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE L'Ahellil

Une clôture en beauté !

La 7^e édition du Festival culturel national de l'Ahellil, organisé durant une semaine dans la commune de Timimoun, à Adrar, s'est clôturée, dans une ambiance conviviale, en présence du représentant du ministère de la Culture, les autorités locales et l'ensemble des festivaliers. Elle a été marquée aussi par la remise de prix aux meilleures troupes participantes et les recommandations des membres du jury, qui ont lancé un appel pour la valorisation et la préservation des instruments traditionnels de musique, dont le Tamdja, la flûte et le Tibkal.

PAR IDIR AMMOUR

C'est dans cette optique que le commissariat du festival prévoit lors des prochaines éditions de l'Ahellil, l'organisation de concours individuels dans ce genre d'instrument. Le commissariat du festival a récompensé les trois meilleurs participants dans les catégories juniors et seniors, et primé aussi les meilleurs joueurs de "Tamaja" et de "Bangueri", à la base du chant Ahellil. La troupe "Tin-Houlouine" du patrimoine artistique a remporté le premier prix. Les deuxième et troisième places chez les juniors sont revenues aux troupes "Ithrane Ahellil" de la commune de Ouled Aïssa et "Tifaou-Tziri" de la commune de Timimoune. Les troupes "Ithrane Gourara", "Tifaou Tziri", de la commune de Timimoubne, et "Thourat fi Amane" de la commune de Ouled Saïd ont remporté les trois premiers prix, chez les seniors. Les prix des meilleurs joueurs d'instruments traditionnels de "Tamaja" et de "Bangueri" sont revenus respectivement aux artistes Deldali Moussa et Boutaïba Boudjemaâ. Comme de tradition, et en reconnaissance aux efforts de certains chouchoukh pour la préservation du patrimoine Ahellil, ont été honorés



cette année Ghouati Mohamed et Ferdjani Fatma. La wilaya d'Adrar renferme un inépuisable réservoir du patrimoine immatériel témoignant du profond ancrage de notre histoire et de

notre culture, ne ménage aucun effort pour la préservation de cet héritage ancestral authentique. Le patrimoine d'Ahellil, propre à la région du Gourara (flanc nord de la wilaya d'Adrar), atteste en effet du foisonnement culturel ancestral de cette région saharienne exprimé au travers de sa composante et de sa scène d'exécution de chants spirituels. Rassemblés en cercle, hommes et femmes, munis d'instruments de musique traditionnels tels que Tamaja, Bengueria et Aguellal pour accompagner des textes poétiques déclament des louanges à Dieu. Comme l'attestent plusieurs chercheurs et spécialistes dans le domaine, tel que M. Tahar Abbou de l'université d'Adrar relève que l'émergence du patrimoine lyrique d'Ahellil, classé par l'Unesco patrimoine universel en 2005, est le fruit de recherches anthropologiques menées durant les années 1970 par Mouloud Mameri, lors de séjours dans la région de Gourara où il se pencha, avec le concours des chouchoukh de la région, sur la collecte, trois années durant, du patrimoine oral d'Ahellil, dans un recueil publié en 2003 sous le

titre *Ahellil de Gourara*. Le patrimoine d'Ahellil, propre au Gourara et caractérisant les tribus zénètes du sud-ouest du pays, revêt une importance particulière pour de nombreux anthropologues et linguistes, estime M. Abbou. L'orateur a fait savoir, lors d'une récente rencontre sur le thème en marge du 7^{ème} Festival national Ahellil, que l'exécution d'Ahellil repose sur des étapes scéniques essentielles, animées en soirées, et s'articulant autour, notamment de louanges à Dieu et à son prophète Mohamed (Qsssl) et l'évocation de saints patrons et d'exemples de bonne conduite et de sagesse. Dans la perspective de sauvegarde de ce patrimoine immatériel, plusieurs associations ont procédé à la formation et l'organisation de groupes chantant l'Ahellil, à l'instar des associations Tifaou Tziri et Moulay Yakoub qui se chargent de la formation de plus de 40 adeptes de ce genre ancestral, en plus d'un projet de complexe culturel à réaliser à Timimoune, selon le commissaire du Festival d'Ahellil, Slimane Ouiden.

CLÔTURE À OUM EL BOUAGHI DES JOURNÉES LITTÉRAIRES

Les journées littéraires organisées à Oum El Bouaghi, en hommage au chercheur et universitaire le défunt Abou El Kassem Saâdallah, ont été clôturées mardi par la recommandation d'instituer d'un prix du nom de ce grand écrivain pour récompenser chaque année une figure de la culture et des sciences.

Les participants à cette rencontre ont recommandé également l'officialisation de ces journées et l'édition de leurs actes. Ils ont également proposé l'octroi par



les autorités publiques de "*budgets spéciaux qui valorisent, même à titre symbolique, l'action des organisateurs et participants à ce type de rencontre*".

La dernière journée de cette rencontre a été consacrée à des lectures poétiques et autres œuvres d'écrivains venus de neuf wilayas du pays rendre hommage à l'historien, le romancier, le poète, le critique et le traducteur que fut feu Abou El-Kassem Saâdallah (1930 - 2013).

APRÈS UNE TRAVERSÉE DE DÉSERT QUI A DURÉ 20 ANS

Le tapis du Guergour sera enfin réhabilité

Des mesures pour réhabiliter le tapis du Guergour, dont la production a cessé depuis presque 20 ans, viennent d'être prises à Sétif, a indiqué lundi le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). S'exprimant au cours des travaux de la session de l'APW consacrée à l'artisanat traditionnel, M. Abdelkader Hachani a précisé que la première des mesures décidées a été d'organiser au centre des artisans traditionnels un stage 15 mois au profit de 11 stagiaires encadrés par deux formatrices spécialisées. Initiée par la CAM et la direction du tourisme et de l'artisanat traditionnel, cette action sera suivie par l'ouverture au même centre d'une unité de production permanente de ce tapis dont la valorisation s'inscrit dans le cadre des efforts de préservation et de promotion de l'héritage artisanal et sa transmission aux générations montantes, a ajouté le responsable de la CAM, soulignant qu'un montant de 10 millions DA a été octroyé par la wilaya pour la requalification de ce centre "*début 2014*" et l'ouverture de l'unité. Une autre promotion de 16 stagiaires recevra dès le début l'année prochaine la même formation, a ajouté M. Hachani faisant état de l'ouverture février prochain d'une spécialité de tissage traditionnel au CFPA de la petite commune montagneuse de Hammam Guergour (45 km au nord de Sétif). Un des plus vieux tapis d'Algérie, le premier modèle connu du tapis de Guergour daterait du IX^{ème} siècle. Il se distingue par l'harmonie de ses couleurs dominés par le rouge brique et le vert foncé ainsi que par ses divers motifs en rapport avec la nature. Face à la concurrence de tapis industriels très bon marché et plus légers, le tapis de Guergour a perdu beaucoup de terrain en dépit de sa renommée qui dépasse les frontières du pays, notamment à la direction du tourisme.

MODE ISLAMIQUE Existe-t-elle vraiment ?



Pendant que dans pas mal de pays occidentaux, le débat sur le port de signes ostentatoires (comme le hidjab) fait rage, quelques pays musulmans, poussés par l'émergence d'une nouvelle classe moyenne et la percée des islamo-conservateurs au pouvoir se lance dans un nouveau marché : celui de la mode islamique. Existe-t-elle vraiment ? Oui, sans aucun doute ! D'ailleurs, la famille royale de Malaisie présente pour la première fois en France son Festival de mode islamique dans un grand hôtel parisien. Objectif de l'événement : promouvoir l'élégance et l'accessibilité de la mode musulmane. C'est une de ses propriétés fondamentales : la mode a toujours joué de la subtile dialectique : montré - caché. Depuis la fin de l'ère du porno chic ostentatoire, les corps ont de plus en plus tendance à être cachés.

I.A

MUSIQUE, 8^{ÈME} "FESTIVALGÉRIE"

L'Ensemble maghrébin de musique andalouse anime la clôture

Le 8^{ème} Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes "Festivalgérie", inauguré le 20 décembre dernier, s'est achevé dimanche soir à Alger, avec l'Ensemble maghrébin de musique andalouse qui a gratifié l'assistance d'un florilège de chansons réunissant les grandes écoles andalouses du Maghreb.

Sous la direction de Samir Boukredera, l'Ensemble maghrébin de musique andalouse a compté, pour cette année 2013, 52 instrumentistes dont 30, représentant l'Algérie, issus de l'Ensemble national algérien de musique andalouse (Enama), 12, le Maroc, de l'Orchestre de Mohamed Larbi Tamsamani de Tétouan et 10, la Tunisie, de l'Ensemble du Malouf de Sousse. Après la projection d'une vidéo de 12mn qui est revenue sur les moments forts du festival, l'Ensemble maghrébin de musique andalouse est apparu sur la scène de la salle Ibn Zeïdoun de l'Office Riadh El Feth, sous les applaudissements nourris d'un public, venu en nombre.

Dans des costumes traditionnels propres à chaque région, les instrumentistes, soucieux de représenter le Maroc, la Tunisie et l'Algérie avec ses trois écoles d'Alger, de Tlemcen et de Constantine, ont exécuté un programme en cinq parties.

Après une courte valse au thème mélodieux qui a permis la sortie en solo de quelques instruments, Hania Bakhti et Bilal Bestani, deux belles voix d'Alger, marquant la 1^{ère} partie, se sont relayés dans des extraits de "*Noubet Mezoum*", enchaînant entre autres pièces, "*Lil'lah mesaâb Errahil* (B'taïhi), "*Farakani* (Infiraf) et "*Koum yessir lana el kit'dane* (Kh'lass).

L'orchestre a ensuite interprété *Wasla* en mode Sbeyane, contenant



des pièces du Malouf tunisien dont "*Mazmoum ou sika*, "*Ya hal tara yardjaâdu* et "*Aâlech Maykoun'ch El Youm* rendues par le ténor Ghallem Aoun, réveillant l'attention du public sur le balancement ondulant des cadences rythmiques tunisiennes.

La douceur de la voix de Nesrine Ghemim de l'Ensemble régional de musique andalouse de Tlemcen a brillamment conduit l'Orchestre dans une suite -Hawzi, composée de belles pièces, "*Ya kalbi toub aâl laryam*, "*Harramtou bik nouâssi* (en trois temps) et "*Bellah yahl El werchane* notamment.

La ville de Constantine a généreu-

sement offert à l'assistance, entre autres chansons dans le genre Malouf, "*Mawaffachi talbi*, au mouvement H'raoui et à la cadence Hawzi, avec une interprétation remarquée de Abbas Righi, suscitant l'enthousiasme du public. La dernière partie est revenue au Maroc qui a interprété des extraits de la "*Nouba Maya*, dans des mouvements saccadés, avec l'insiraf "*kouddam El Maya*, autour du thème d'El Aâchiya, sous le regard admiratif de Khalida Toumi et Abdelkader Messahel, respectivement, ministre de la Culture et ministre de la Communication.

Durant près de deux heures de

temps, les voix du Maghreb se sont confondues dans le langage universel de la musique, chantant l'amour de la vie et de Dieu, dans des contenus existentiels et soufis au grand plaisir du public qui a savouré chaque instant du récit dans l'allégresse et la volupté. Le 8^{ème} Festival international de musique andalouse et des musiques-sanciennes "Festivalgérie", tenu du 20 au 29 décembre a réuni, outre l'Algérie, la Syrie, la France, le Mexique, l'Espagne, la Grèce, le Portugal, la Turquie, le Maroc, le Pakistan, l'Iran, l'Allemagne, le Liban et la Tunisie.

APS

MASCARA

Récitation des contes pour inciter les enfants à la lecture

La bibliothèque pour enfants de la maison de la culture de Mascara adoptera, à partir de janvier, la récitation de contes au style du conteur pour inciter les enfants à la lecture, a indiqué le directeur de cet établissement culturel.

La bibliothèque, qui compte 1.000 ouvrages didactiques, a décidé de recourir à la lecture de contes pour les enfants affiliés avec une manière attirante, par des responsables de la bibliothèque ayant reçu une formation spécialisée en la matière d'un mois. La lecture est



programmée tous les mardis et samedis pour meubler le temps des élèves et les encourager à lire des contes chez eux et à en faire des résumés pour leurs camarades. La bibliothèque offre ses services quotidiennement aux enfants, alors que la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara a consacré une partie de ses activités au profit de cette catégorie, surtout en vacances scolaires, entre autres, "Les journées de Mascara du théâtre pour enfants" dont la 12^{ème} édition a pris fin lundi soir.

APS

LE CAFÉ LITTÉRAIRE DE BEJAIA

De l'escapade littéraire au voyage dans le monde de l'écriture

Le "Café littéraire de Bejaia", espace privilégié de rencontres entre écrivains et public, a soufflé, en ce mois de décembre sa 5^{ème} bougie.

Fort symbolique, notamment en termes de bilan d'étape et de perspectives, l'événement n'a pas été fêté malgré les succès glanés durant son quinquennat.

Pour marquer le coup, ses animateurs, ont préféré célébrer le moment, en convoquant deux nouvelles rencontres, consacrées à des auteurs en herbe, en l'occurrence le journaliste Hakim Laalam et le linguiste Mohand Mahrazi, intervenus distinctement dans des registres qui n'ont rien d'analogique.

En fait, la démarche résume, à elle seule, la marque de fabrique du club, qui, outre la sobriété et l'énergie anonyme qui l'animent, brasse large, en offrant depuis sa fondation en 2008, des choix de titres et d'auteurs diversifiés et éclectiques, avec comme point focal, le souci de ne pas privilégier une forme esthétique sur une autre, en s'ouvrant sur tous les genres, qu'il s'agisse d'art, de lettres, de sciences ou de politique.

"C'est une tribune ouverte, un lieu convivial de débat et d'échange libre", souligne Kader Sadjji, ancien journaliste et membre fondateur, qui se réjouit de cette ouverture et de son effet sur le public, *"de plus en plus nombreux, de plus en plus fidèle et de plus en plus exigeant"*, explique-t-il.

Organisé de façon épisodique, sans régularité précise, car décidé en fonction de la disponibilité de ses membres et des invités, le café littéraire reçoit des auteurs algériens ou étrangers, connus ou en quête de reconnaissance, pour débattre et parler en profondeur de leurs œuvres, de leur travail et de leurs projets.

L'occasion y offre également l'opportunité

de poursuivre les échanges en tête-à-tête dans les coulisses et autour d'un café, après le débat public et les séances de vente de livres et de dédicaces. Ce qui en rajoute à la convivialité des lieux et au rapprochement amicaux des uns aux autres.

Près d'une centaine d'auteurs se sont prêtés au jeu, dont des sommités, à l'instar de Rachid Boudjedra, Azzouz Beggag, Daniel Bougnou, José Lancini, Ali Haroun, Tassaadit Yacine, Wassila Tamzali, Djamila Belahbib, Belaid Abane, Amine Zaoui, pour ne citer que ceux là, dont le passage a suscité, à chaque fois, des engouements populaires inattendus.

La grande salle de spectacles du théâtre régional de Bejaia s'est avérée, à ce titre, exigue pour contenir tout le public, venu assister à la prestation de Ali Haroun, autour de son livre *L'été de la discorde*, ou encore celle de Amine Zaoui, présentant sa *Vierge impure*. Des dizaines de personnes s'y sont vues obligées d'en suivre les débats à partir des coulisses, a-t-on constaté.

Et le cas a également valu pour Daniel Bougnou, traitant des œuvres communes du poète Jean Louis Aragon et du chanteur Jean Ferrat ou Djamila Belahbib, présentant sa trilogie d'ouvrages autour de l'islamisme.

A l'évidence "Le café" a pris du galon et est devenu un événement culturel qui compte. Créé initialement par quelques journalistes et passionnés de la faculté des lettres de l'université de Bejaia pour remplir un vide culturel que d'aucuns qualifiaient, alors, *"d'escapade littéraire"*, il s'est mû rapidement en voyage dans le



monde de l'écriture, si bien que pour ses animateurs, l'exigence désormais, est de s'adapter à cette transformation pour éviter de faire du surplace.

D'où l'idée déjà en route d'étoffer la composante humaine du collectif animateur, par l'inclusion en son sein de nouveaux profils et talents et, surtout, la restructuration de son mode opératoire. *"Nous allons l'institutionnaliser"*, observe M. Sadjji, qui escompte tirer profit de son futur statut pour mobiliser des fonds à même de

permettre à la structure d'entreprendre des actions plus vigoureuses, notamment l'organisation de colloques à thème, la mise en place de concours littéraires au profit des établissements scolaires et l'introduction en leur sein de manifestations analogues au café et, entre autres, la publication d'un périodique.

"Il va falloir prendre le temps de les affiner. Le café n'en sera que meilleur", indique-t-il.

L'OGRE AUX SEPT TÊTES

Nouvelle œuvre en hommage à Alloula

Une nouvelle pièce théâtrale intitulée *L'ogre aux sept têtes* sera prochainement portée sur les planches en hommage à la grande figure du 4^{ème} Art algérien Abdelkader Alloula (1939-1994), apprend-on mercredi auprès de l'auteur, Mourad Senouci.

"Il s'agit d'un texte théâtral inédit, écrit sous l'encadrement du regretté dramaturge quelques années seulement avant sa tragique disparition", a précisé M. Senouci dans une déclaration à l'APS.

Inscrit dans la pure tradition de la "halqa" si chère à Alloula, *L'ogre aux sept têtes* (el-ghoul bou seb'a rissan) sera monté sur scène par de jeunes artistes de la coopérative théâtrale "Les amis de l'art" de Chlef. Les répétitions démarrent jeudi et le spectacle verra le jour en mars prochain à l'occasion de la commémoration du 20^{ème} anniversaire de l'assassinat de Alloula, a fait savoir l'auteur.

L'histoire a pour contexte une cité où règne en maître un ogre heptocéphale qui

célèbre chaque année l'anniversaire de son intronisation avec des festivités qui durent une semaine entière, couronnées par le mariage du monstre avec la plus belle fille de la cité.

Les malheureuses élues ont vite fait de décéder d'une infection microbienne transmise par la bête impure et les choses suivent ainsi leur cours jusqu'au jour où un poète habitué aux festivités vient mettre au défi l'ogre pour un duel à l'arme.

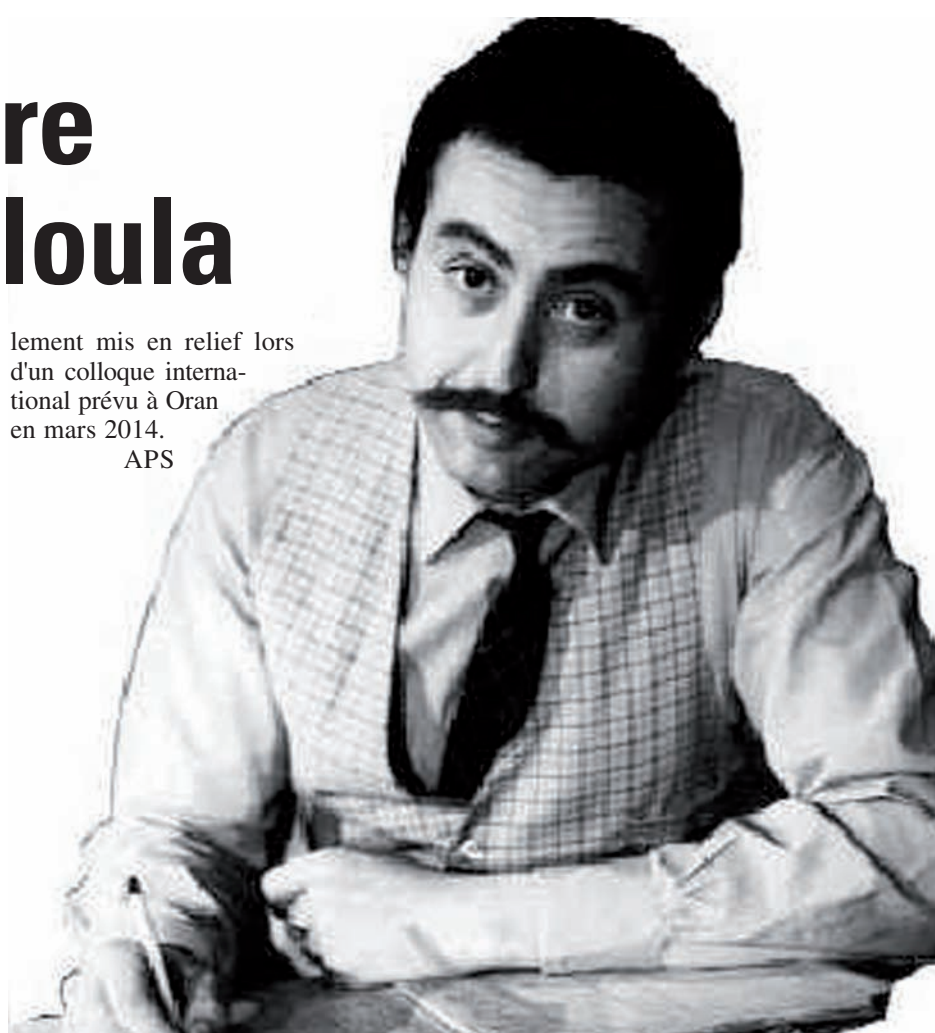
En offrant son texte à la troupe de Chlef, Mourad Senouci se propose, dit-il, *"de rendre hommage à Alloula et à son compagnon le sociologue M'hamed Djellid originaire de cette même wilaya et qui a énormément contribué au développement du théâtre amateur"*.

L'ogre aux sept têtes sera mis en scène par Rabie Oudjaout, tandis que les différents personnages seront interprétés par huit jeunes comédiens, a-t-il indiqué.

L'œuvre, le parcours et la dimension humaine de Abdelkader Alloula seront éga-

lement mis en relief lors d'un colloque international prévu à Oran en mars 2014.

APS





ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Charognard d'un genre nouveau

Le domaine de l'escroquerie est très vaste. Chaque jour, ses adeptes explorent et exploitent d'autres gisements capables de faciliter leurs agissements. Des éclaircissements à travers cette affaire qu'a eu à juger récemment le tribunal de Koléa.

PAR KAMEL AZIOUALI

Bachir, 46 ans, sort de chez lui aux alentours de 8h du matin pour se rendre à son travail. Arrivé à l'endroit où il avait l'habitude de garer son Pick-up (un Toyota Hilux) flamboyant neuf, il pousse un hurlement à faire ressusciter un macchabée : son véhicule avait disparu. Il parcourut des yeux les autres véhicules qui étaient garés là dans l'espoir qu'il se soit juste trompé d'endroit mais il eut beau regarder, son véhicule avait bel et bien disparu. Il avait été volé. Et au moment où il avait découvert sa disparition, il devait se trouver quelque part dans un garage où on lui changeait de plaque d'immatriculation et probablement de numéro de châssis pour qu'il soit revendu...

Il se rend au poste de police où il fait part du vol de sa voiture. En milieu d'après-midi alors que le pauvre Bachir était complètement perdu, il reçoit la visite de quelqu'un qu'il connaissait pour l'avoir



souvent aperçu dans le quartier.
- On t'a volé ta voiture, hein, Si Bachir ?
- Oui...
- Mais ne t'inquiète pas, il y a quelqu'un qui m'a téléphoné et qui m'a dit avoir bien vu celui qui l'a volée. Il le connaît bien...
- Où est-il ? téléphone-lui et passe le moi... je lui offrirai une récompense...
- Justement... il veut une récompense...

C'est quelqu'un qui est dans le besoin... il est au chômage depuis plus de six mois... alors il voudrait bien monnayer son aide.
- Combien ?
- Il veut 20 millions de centimes.
- 20 millions de centimes ? Je suis d'accord... mais je lui donne 5 millions comme acompte et les 15 autres, une fois seulement que j'aurais récupéré ma voiture.

- Ah ! je ne sais pas s'il va accepter...
- Fais-lui la proposition... Il va peut-être accepter ?
- D'accord, je vais lui téléphoner...
L'homme s'éloigne et sort son téléphone. Bachir le voit parlant longuement pour finalement revenir et lui dire que le témoin veut 20 millions sinon, il garderait pour lui ses informations.
- Ah ! d'accord... attends-moi, je vais chercher l'argent.
En réalité Bachir s'était rendu au poste de police pour dénoncer son informateur qu'il avait vu comme étant un possible complice de ceux qui avaient volé son pick-up. L'homme est aussitôt arrêté et conduit au poste de police. Après moins de dix minutes de discussion avec les policiers, il avoua n'avoir vu personne emmener la voiture et qu'il n'avait aucune relation avec ceux qui l'avaient volée. Il maintient ses propos jusqu'à la fin de sa garde-à-vue. L'homme était, en fait, un repris de justice. Il avait déjà été condamné pour des histoires d'escroquerie. Mais c'était la première fois qu'il se lançait dans cette nouvelle forme d'escroquerie qui consiste à profiter du désarroi d'une personne (donc fragilisée et incapable de raisonner) pour lui extorquer de l'argent.
Différé au tribunal de Koléa, trois années de prison ferme ont été requises à son encontre ainsi que le paiement d'une amende de 10 millions de centimes.
Ah ! le pick-up de Bachir... Voilà deux mois qu'il a disparu. Peut-être pour toujours.
K. A.

AGRESSION

La joie dans l'agressivité

C'est très connu, les Algériens quand ils font la fête, ils ne se disent pas que leurs "bruits" risquent d'indisposer des gens qui ne sont pas forcément des trouble-fêtes mais des gens qui ne supportent pas le bruit pour de multiples raisons.
Les événements de cette affaire ont eu lieu le 19 novembre dernier lors de l'explosion de joie qui a suivi la qualification de l'Equipe nationale de football pour la phase finale de la Coupe du monde.
Ali, un père de famille de 55 ans, était, bien sûr, lui aussi très content que l'Equipe nationale se soit qualifiée et avait exprimé sa joie en sortant dans la rue pour défiler avec sa voiture.
A 22h, Ali entra chez lui, estimant que même la joie avait des limites d'autant plus que cette qualification était loin de constituer un grand exploit comme par exemple, la victoire de l'Algérie contre la RFA en 1982. Vers 2 h du matin, alors que dehors les trompettes et les klaxons commençaient à se faire rares, le voisin habitant juste au-dessus d'Ali alluma sa chaîne hifi et allons-y à fond la caisse pour des chansons "footballistiques" jusqu'à l'aube. Ali qui travaillait le lendemain, et qui

était obligé des sortir à 5h pour ne pas se retrouver coincé dans les embouteillages, enfila ses pantoufles et alla parler à son voisin.
Le voisin ouvrit la porte sans diminuer le volume de sa chaîne hifi. Raison pour laquelle Ali était obligé de crier pour se faire entendre.
- Ah ! Si Ali ! On les a eus, les Burkinabés ! Tu te rends, compte Si Ali... Se qualifier pour la seconde fois consécutive... C'est une grande équipe que nous avons, qu'est-ce que tu en penses ?
- Je pense que tu devrais diminuer un peu le son de ta radio... Je n'arrive pas à dormir et demain je travaille...
- Aya Si Ali ! Il n'y a plus de travail maintenant !
- Ah bon ?
- Oui, bien sûr ! Place à la samba !
- Je suis d'accord avec toi, mais ta radio, ya Si Mokhtar, a un bouton qui permet d'augmenter ou de diminuer le volume ! Et puis maintenant, il y a des casques qui coûtent moins de mille dinars et sans fil, et qui permettent d'écouter de la musique à fond sans déranger celui qui est assis à côté de nous ! Mais là moi je suis chez moi et tu me déranges !
- Tu es contre l'Equipe nationale, toi...

- Oh ! là, tu dis n'importe quoi ! Aimer son équipe ne veut pas dire embêter ses voisins. Il faut savoir se comporter en communauté... Nous avons tout appris à l'école autrefois que notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.
- Ah ! là, Si Ali... tu es en train de me tenir des propos méprisants.
- Non, ce ne sont pas des propos méprisants ; nous avons juste des problèmes pour nous entendre à cause du son de ces chansons...
- Bon, maintenant, ça suffit Si Ali.
Il le poussa violemment et referma la porte en la faisant claquer. Ali demeura sur le palier, se disant que son voisin allait avoir des remords et diminuerait le volume de son poste. Mais c'est le contraire qui se produisit : il l'augmenta. Il sonna de nouveau à son voisin et celui-ci sortit avec un manche à balai avec lequel il le corrigea copieusement. Ali était plus âgé que Mokhtar de 15 ans.
L'affaire atterrit au tribunal de Rouiba.
18 mois de prison ferme ainsi que 10 millions d'amende furent requis contre l'inconditionnel supporter des Verts.

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE BOUIRA
NIF : 408002002010038

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 03/2013

La direction de la protection civile de la wilaya de BOUIRA lance un Avis d'appel d'offre national restreint N° 03/2013 pour : **Réalisation de 15 logements d'astreinte au profit de la protection civile a Bouira en TCE**

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offre doivent se présenter auprès du bureau d'études **REHAL CHAOUKI** sis a lotissement 338 N°48 .Bouira pour retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de deux mille dinars (2 000.00 DA)

Le dossier de soumission doit être constitué en deux (02) offres séparées :

I)- L'offre technique comportera (enveloppe A) :

1-cahier des charges comportant le CCAG-CPS-CPC dument rempli et signé

2 - déclaration à souscrire (dument rempli et signée)

3 - déclaration à probité (dument rempli et signée)

4 – certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité (activité principale bâtiment) de catégorie : 02 et plus (Copie légalisée)

5 - statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société (copie légalisée)

6 - registre de commerce (copie légalisée)

7 -un extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise en cours de Validité (original)

8 - copie de la carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée)

9 –un extrait de rôle auprès ou avec échéancier de moins de trois mois (original ou copie Légalisée)

10 – mise à jour CNAS, CASNOS.et CACOBATH et affiliation (copie légalisé)

11 - planning de réalisation des travaux et délais

12- références professionnelles (Attestation de bonne exécution)

13 -liste des moyens matériels justifiée par des cartes grises .facture d'achat Et contrat d'assurance

14 - bilan fiscal des trois dernières années (copie légalisée)

15-attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés

II) – l'offre financière comportera (enveloppe B) :

01-lettre de soumission (dument remplie et signée)

02-bordereau des prix unitaires complété en chiffres et en lettres dûment signé

03-devis quantitatif et estimatif complétés en chiffres

Le dossier complet de la soumission accompagné des pièces réglementaire devra être déposé ou parvenir au siège de la **direction de la protection civile de la wilaya de Bouira, Route de Tikjda**

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparés et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porte la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 03/2013
Réalisation de 15 logements d'astreinte au profit de la protection civile a Bouira en TCE**○- A NE PAS OUVRIR –**

- La date de dépôt est fixée au quinzième (15^{ème}) jour acompte de la date de la première publication avant 12 :00 H

- La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu, le dernier jour Correspondant a la date de dépôt des offres à 13 :00 H

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres

midi libre N° 2067 | jeudi 2 janvier 2013- ANEP - 558 512

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 35 /2013

La direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla, relance un avis d'appel d'offres national restreint, pour l'étude de modernisation de la RN 65 sur 72 kms (Sidi Bouabida – Limite de la wilaya de Tismssilt), dans le cadre de l'opération intitulée l'étude de modernisation de la RN 65 sur 28 kms (Abadia – Souk Lethnine) et sur 72 kms (Sidi Bouabida – Limite de la wilaya de Tismssilt)

Lot n° 01 : Etude de modernisation de la RN 65 sur 12 kms du pk 56+000 (RN 04- Sidi Bouabida) au pk 68+000.

Les bureaux d'études et les groupements des bureaux d'études agréés par le ministère des travaux publics dans les spécialités : **Etudes de routes et d'ouvrages d'Art**, intéressés par le présent avis d'appel d'offre restreint, peuvent retirer le cahier des charges gratuitement, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, auprès du **Bureau des marchés** de la direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla,

Les offres seront accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur suivantes

1- Offre technique pour le lot n°01 (bureau d'études dans le cadre des dispositifs de l' ANSEJ et CNAC)

La déclaration à souscrire remplie avec cachet et signature.

Le cahier des charges paraphé et portant la mention (lut et approuvé) sur chaque page ; avec état VI de renseignement remplie et signée.

Une copie légalisée de l'agrément délivré par le Ministère des travaux publics en cours de validité, spécialité : **Etudes de routes et d'ouvrages d'Art**

Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée.

Le registre de commerce (photocopie légalisée)

Délai et Planning de réalisation de l'étude accompagné de l'Etat II

La liste des moyens matériels selon l'Etat III justifiés par un procès verbal établis par un huissier de justice d'au moins d'une année à la date d'ouverture des plis.

Liste des moyens humains établie selon l'Etat I-A et signée par le BET accompagné des attestations d'affiliation de moins de trois mois des personnels, les diplômes (photocopie légalisées)

La liste des moyens matériels datée cacheté et signée avec cartes grises et attestations d'assurances pour le matériel roulant (copies légalisées).

Document de la banque ou de l'organisme financier concerné justifiant leur situation financière (pour le micro bureau d'études). Un Document justifiant la création de bureau d'études dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC.

Offre financière :

La lettre de soumission dûment rempli, signée et daté.

Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.

Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé.

Le détail estimatif et quantitatif des essais et investigations géotechnique avec cachet et signature.

Le soumissionnaire préparera les documents constituant son offre en 2 exemplaires : un original et une copie. En cas de divergence entre l'exemplaire original et la copie, l'original fera foi.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une même enveloppe extérieure anonyme, cachetée et portant seulement les indications suivantes.

SOUMISSION " NE PAS OUVRIR "

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°. 35 /2013

ETUDE DE MODERNISATION DE LA RN 65 SUR 28 KMS (ABADIA – SOUK LETHNINE)
ET SUR 72 KMS(SIDI BOUABIDA – LIMITE DE LA WILAYA DE TISEMSSILT)ETUDE DE MODERNISATION DE LA RN 65 SUR 72 KMS
(SIDI BOUABIDA – LIMITE DE LA WILAYA DE TISEMSSILT)

Lot n° 01 : Etude de modernisation de la RN 65 sur 12 kms du pk 56+000 (RN 04- Sidi Bouabida) au pk 68+000.

L'enveloppe sera adressée :

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de AIN DEFLA
Direction des travaux publics Cité Khat Mohamed - Ain-Defla

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000044007

Les offres émanant des bureaux des études ayant des antécédents administratifs et techniques avec la direction des travaux publics (Résiliation, pénalités de retard, abandon total, mise en demeures etc..) seront rejetées.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant douze heures (12 h 00) .

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres techniques et financiers est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant avant douze heures (12 h 00)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissionnaires ou leurs représentants mandatés sont invités à l'ouverture des offres techniques et financiers le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00 au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla .

midi libre N° 2067 | jeudi 2 janvier 2013- ANEP - 558 513

APRÈS UNE SEMAINE DE REPOS

L'élite de retour ce week-end sur les terrains



Après une semaine de repos, les clubs du championnat national de Ligue 1 reprendront du service aujourd'hui, en prévision de la seconde phase, dont le coup d'envoi est prévu pour le 18 de ce mois.

PAR MOURAD SALHI

Fini, donc, les vacances de fin d'année, les clubs qui animent le championnat national de Ligue 1 retrouveront le chemin des entraînements à partir de ce week-end. Les joueurs de chaque club, qui ont bénéficié d'une semaine de repos juste après la dernière journée du championnat national de Ligue 1 disputé le week-end dernier, vont reprendre du service.

Les joueurs, qui ont certainement profité de cette période de repos méritée après une difficile phase aller, devraient retrouver

leurs manches car la phase retour s'annonce encore plus difficile. Cette semaine fut également une occasion pour les clubs de renforcer leurs rangs de quelques joueurs susceptibles d'apporter un plus. Même si le marché des transferts ne propose pas vraiment de bonnes affaires en cette période, certains clubs ont réussi à trouver ce qu'ils recherchaient. Même si certaines formations préfèrent effectuer la préparation hivernale en Algérie, d'autres ont choisi de fuir une certaine pression en allant se préparer à l'étranger. Et la Tunisie reste la destination privilégiée des clubs algériens. Plusieurs clubs rallieront, à partir de ce week-end, les villes tunisiennes, notamment Hammam Bourguiba qui accueillera, à partir de ce samedi, la JS Kabylie et le CS Constantine.

Dix jours pour repartir sur un bon pied

Les clubs de Ligue 1 auront droit, donc, à une dizaine de jours de préparation pour recharger les batteries et aborder la suite du parcours sous de bons auspices. Les équipes qui animent ce palier supérieur du

football algérien savent pertinemment à quoi ressemble la deuxième phase. Une raison qui les poussera à profiter de cette période de préparation qui précède la première journée de la phase aller du championnat, prévue le 18 novembre.

Les différents staffs techniques comptent mettre les bouchées doubles en essayant de ne rien laisser au hasard et ce, afin de permettre aux joueurs d'être fin prêts le jour de la reprise de la compétition prévue dans une dizaine de jours. Les techniciens sont conscients de la lourde tâche qui les attend lors de cette manche retour et tentent certainement de faire de leur mieux pour réaliser une bonne préparation qui leur permettra de réussir chacun son objectif pour cette saison. En tout cas, les clubs auront suffisamment de temps pour faire progresser davantage l'aspect technique de leurs équipes respectives.

Sans aucun doute, les entraîneurs attendent cette période de trêve avec impatience pour revoir certaines choses dans leurs équipes.

M. S.

MC Oran

Les Oranais en contacts avancés avec Madouni

Le MC Oran, en quête d'un renfort au niveau de son secteur offensif, est en contacts avancés avec Laïd Madouni, l'avant-centre de l'ES Sétif, en vue de l'engager lors de l'actuelle période des transferts d'hiver, a appris l'APS mardi, auprès du staff technique de la formation de Ligue 1 algérienne de football. Selon l'entraîneur adjoint des Hamraoua Bachir Mecheri, les dirigeants du club "avancent bien" dans leurs négociations avec Madouni, qui pourrait devenir la deuxième recrue hivernale du MCO, après Chadli Amri, qui évoluait en Allemagne.

C'est la décision de l'ESS de mettre Madouni sur la liste des libérés qui a motivé les dirigeants mouloudéens à prendre attache avec lui, après que leur entraîneur, Djamel Benchadli, ait exprimé son besoin de recruter un attaquant de pointe et un meneur de jeu. Outre Madouni, les responsables de la formation phare d'Al Bahia, sont également sur les traces d'un joueur africain. Ce dernier est attendu prochainement à Oran pour subir des tests, ajoute-t-on de même source.

Les joueurs du MCO, qui reprendront les entraînements jeudi, devront finalement effectuer leur stage hivernal sur place dans la capitale de l'ouest algérien au lieu d'Alger, comme prévu auparavant. Ce changement est motivé par le manque d'infrastructures dont souffre la capitale, a expliqué l'ancien attaquant vedette du MCO et du MC Alger. A l'issue de la phase aller clôturée samedi dernier, les Mouloudéens pointent à la 10e place avec l'USM El-Harrach, et la JS Saoura avec 19 points chacun.

APS

ARBITRAGE

L'élite en stage du 11 au 14 janvier à Tiaret

La Commission fédérale des arbitres de la Fédération algérienne de football (FAF) organise un stage pour les arbitres et arbitres assistants d'élite du 11 au 14 janvier prochain à l'Hôtel Bouazza (Tiaret), a indiqué, mardi, la FAF.

Les meilleurs arbitres algériens, dont les internationaux, sont concernés par ce stage qui entre dans le cadre de la préparation des hommes en noir en vue de la seconde phase du championnat d'Algérie des Ligues 1 et 2 professionnelles. Les arbitres et les arbitres assistants passeront les tests physiques le 13 janvier à 08h30, précise la même source.

APS

CLASSEMENT DES SÉLECTIONS NATIONALES JEUNE AFRIQUE-2013

L'Algérie 4^e, le Nigeria leader

La sélection algérienne de football a terminé l'année 2013 en 4e position au classement Jeune Afrique des sélections nationales africaines, dominé par le Nigeria devant le Ghana et la Côte d'Ivoire. L'Algérie a pris la 4e place après sa qualification à la Coupe du monde de football (Brésil-2014), en éliminant le Burkina Faso à Alger (1-0, 2-3). Les coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra ont joué, durant l'année 2013, 13 rencontres, réalisant 7 victoires, 3 nuls et concédant 3 défaites. Ils ont marqué un total de 18 buts contre 12 encaissés. Champion d'Afrique-2013 et qualifié pour la Coupe du monde et le Chan, le Nigeria succède à la Zambie au classement annuel des sélections africaines.

Derrière ce leader incontestable, le Ghana et la Côte d'Ivoire complètent le podium.

Sans être l'équipe la plus spectaculaire du continent, même si les quarante buts qu'elle a inscrits nuancent cette impression, le Nigeria a pratiquement tout réussi en 2013. Il a d'abord remporté la Coupe d'Afrique des nations, l'hiver dernier, pour la première fois depuis 1994, en battant le Burkina Faso (1-0), pour ensuite se qualifier pour le Chan. Et pour terminer, les Super Eagles ont assuré leur présence en phase de la Coupe du monde pour la cinquième fois face à l'Éthiopie (2-1, 2-0). Le Ghana (2e) a remis à plus tard ses rêves de conquête d'un nouveau sacre continental. Le dernier en date (1982) commence à sentir le renfermé, et en Afrique du Sud, les Black Stars ont échoué en demi-finale contre les Etalons Burkinabés (1-1, 2-3 aux t.a.b), puis ont abandonné la troisième place au Mali (1-3). Mais les

Ghanéens se sont consolés en écartant du chemin menant au Brésil des Zambiens essoufflés puis une Égypte étonnamment perméable (6-1, 1-2). Deuxième il y a un an, la Côte d'Ivoire chute d'une place. Sa CAN sud-africaine n'a rien eu de bouleversant, puis son parcours s'est arrêté net en quart de finale face au Nigeria. Dans une atmosphère hostile, Sabri Lamouchi a, toutefois, atteint l'autre grand objectif qui lui avait été fixé : "emmener les Eléphants au Brésil". En terminant invaincus en qualifications, la Côte d'Ivoire n'a pas tremblé, mais cela n'a visiblement pas comblé les opposants au sélectionneur.

Le Cameroun (6e) n'était pas en Afrique du Sud, mais il a réussi à surmonter ses éternelles crises de nerf pour atteindre son objectif prioritaire, la Coupe du Monde. Eto'o et ses coéquipiers n'ont pas toujours

brillé lors des qualifications, hormis lors du match retour face à la Tunisie (4-1).

Le top Ten des meilleures sélections africaines, selon le classement Jeune Afrique, a été complété par le Burkina Faso (5e), le Mali (7e), l'Afrique du Sud (8e), la Tunisie (9e) et le Cap Vert (10e).

Les deux pays du Maghreb, le Maroc et l'Égypte ont occupé, respectivement, la 11e et la 12e position. Dans le bas du classement, on retrouve le Rwanda (37e, comme en 2012), Somalie et Érythrée (47e), Swaziland (45e), Maurice (42e), Seychelles (43e), mais également la Centrafrique (44e, moins dix-neuf places), qui, avec la Guinée Equatoriale (41e, moins vingt-deux places) réalise une des "gamelles" les plus spectaculaires de l'année.

APS



Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
19-12-2013	Responsable Supply Chain Importante société privée, cherche son Responsable Supply Chain, qui sera chargé d'optimiser la gestion des flux et veiller à la bonne expéditions et livraisons des marchandises.	Société privée	ALGER
19-12-2013	Directeur Administratif et Financier Placé sous l'autorité directe du gérant, le DAF est responsable de la bonne gestion administrative et financière de la société. Il aura pour missions de diriger et coordonner l'activité des structures qui lui sont rattachées et il veillera en permanence ...	JCDecaux Algérie	ALGER
19-12-2013	Architecte ERMA recrute un Architecte pour analyser la demande du client et prendre en considération toutes ses exigences	ERMA	ALGER
19-12-2013	Documentaliste Bibliothécaire Afin d'analyser, interpréter les demandes et si possible, les anticiper.ERMA recrute un Documentaliste Bibliothécaire	ERMA	ALGER
19-12-2013	Ingénieur en électrotechnique - électrique - instrumentation ERMA recrute des Ingénieurs en électrotechnique - électrique - instrumentation pour mettre au point des innovations technologiques pour les produits de l'entreprise	ERMA	ALGER
19-12-2013	National Sales Export Coordinator Importante multinationale recrute un National Sales Export Coordinator pour identifier le marché export par client, région, commodité....	Société privée	ALGER
18-12-2013	Une comptable Santé lab recrute une comptable qui aura pour mission d' établir les situations financières et les rapprochements fiscaux et comptables...etc	SANTE LAB	ALGER
16-12-2013	Responsable Management Qualité - Oran - Important Groupe Industriel recrute un Responsable Management Qualité sur région de d'Oran pour planifier les analyses de cause des non-conformités et assurer le déploiement de la politique qualité	Important Groupe Industriel	ORAN
16-12-2013	Directeur HSSE - Oran - Rattaché à la Direction Générale, il conseille et assiste la direction du groupe pour l'évaluation des risques et la définition de la politique de sécurité, d'hygiène, et de respect de l'environnement. Il veille à réduire l'impact de l'activité industrielle...	Important Groupe Industriel	ORAN
16-12-2013	Directeur HSSE - Alger - Rattaché à la Direction Générale, il conseille et assiste la direction du groupe pour l'évaluation des risques et la définition de la politique de sécurité, d'hygiène, et de respect de l'environnement. Il veille à réduire l'impact de l'activité industrielle...	Important Groupe Industriel	ALGER
16-12-2013	Analyste financier Pour consolider, analyser et commenter les rapports de gestion /états financiers intermédiaires des filiales, Important Groupe Industriel recrute un analyste financier	Important Groupe Industriel	ALGER
16-12-2013	Contrôleur de gestion Important Groupe Industriel recrute un Contrôleur de gestion pour analyser les écarts budgétaires et les marges par produits	Important Groupe Industriel	ALGER
16-12-2013	Comptable Important Groupe Industriel recrute un comptable pour assurer le contrôle des opérations trésoriers (Caisse principale et divers caisses régies - Banque - Ccp) (Virement, Approvisionnements, transferts sur les comptes .etc.)	Important Groupe Industriel	ALGER

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels
Wilaya de Biskra
Direction de la formation professionnelle
NIF / 099007019066322

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 09/2013**

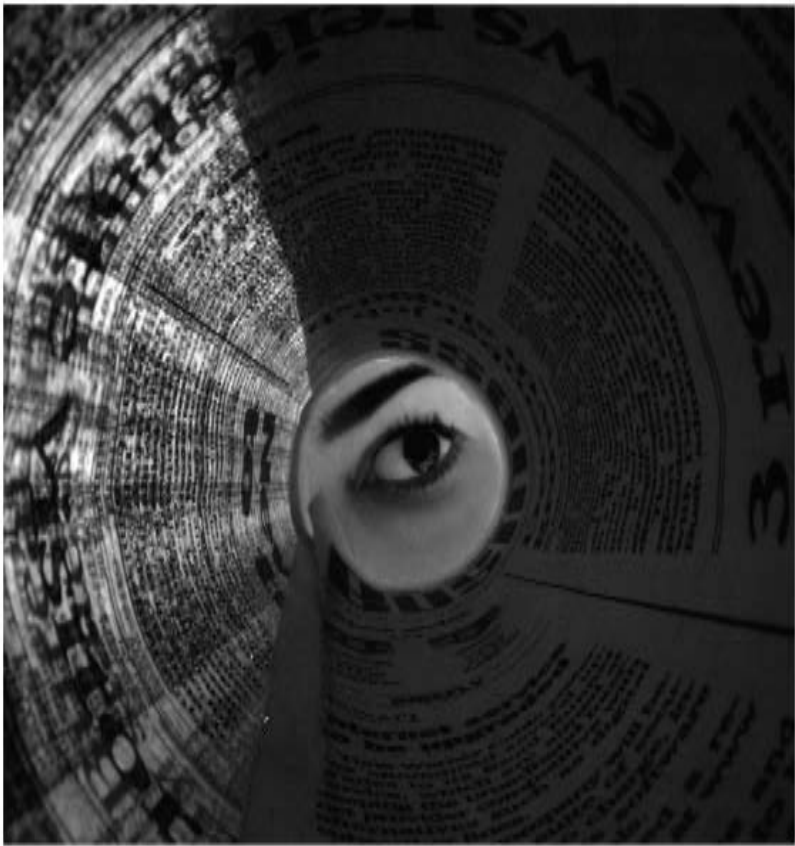
La Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à
Opération:**Réalisation et équipement d'une cantine scolaire type 200 rations à travers la wilaya. Projet : Réalisation d'une cantine scolaire type 200 ration à l'école Achour Mabrouk - BABESS.**
Les entreprises qualifiées et activé dans le cadre du bâtiment, ayant la 2e catégorie et plus en activité principale peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra-El Alia Nord.

La présentation des offres se fera sous double plis cachetés, l'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention : Avis d'appel d'offres national restreint n° 09/2013 "A ne pas ouvrir / **Projet : Réalisation d'une cantine scolaire type 200 rations à l'école Achour Mabrouk - BABESS.**
Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces originales ou légalisées, en vigueur :

- Offre technique :**
1- Déclaration de probité, renseignée, datée, cachetée et signée
2- Déclaration à souscrire, renseignée, datée, cachetée et signée
3- Statut de l'entreprise
4- Copie du registre de commerce (nouvelle numérotation)
5- Copie du matricule fiscal
6- Extrait de rôles moins de 03 mois
7- Mise à jour CNAS, CACOBATPH, CASNOS mois de 03 mois
8- Bilans financiers et comptables des trois dernières années
9- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, valide à la date de soumission
10- Certificat de qualification et de classification professionnelle (qualification 2 et plus)
11- La liste des moyens humains légalisée pour la sécurité sociale
12- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés
13- Attestation de bonnes exécutions des projets de même nature délivrée pour les maîtres d'ouvrages
14- Liste des moyens validée par un huissier de justice valide, ne dépassant pas une année
15- Copie des cartes grises légalisé avec copies valables et légalisées d'assurances

Offre financière :
1- La lettre de soumission
2- Bordereau des prix unitaires
3- Devis estimatif et quantitatif dûment renseigné, daté, cacheté et signé, ne comportant aucune rature ou surcharge.
Les offres doivent être déposées auprès du Directeur de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, le 21e jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
L'heure de dépôt des offres est fixée au plus tard à (12h00). En cas de coïncidence du jour réglementaire d'ouverture des plis avec un jour de repos ou férié, l'ouverture des plis est dès lors reportée au jour ouvrable suivant en même heure.
L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le jour de dépôt des offres, au siège de la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra - El Alia Nord à 13h30.
Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.
Le présent avis tient lieu de convocation pour assister à la commission d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Poivrons farcis aux petits légumes



Ingrédients :

8 gros poivrons
1 oignon
1 courgette
1 tomate
100 g de fromage
1 gousse d'ail
3 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation :

Envelopper les 4 poivrons dans du papier aluminium, puis les mettre à cuire pendant 10 min dans le four. Les sortir, découper un chapeau sur le dessus et retirer délicatement les pépins. Épépiner les 4 autres poivrons et la tomate. Les tailler en petits dés ainsi que la courgette. Faire fondre à l'huile d'olive, dans une casserole, l'oignon et l'ail hachés. Ajouter les poivrons, laisser cuire 5 min, ajouter la courgette et la tomate, assaisonner, laisser cuire 10 min à feu doux.

Une fois cuits, garnir les poivrons avec le mélange, les mettre dans un plat et passer 10 min au four très chaud. Parsemer de fromage avant de servir.

Soufflé à la vanille



Ingrédients :

15 cl de lait
40 g de sucre en poudre
2 sachets de sucre vanillé
3 c. à soupe de maïzena
1 pincée de sel
3 œufs
Sucre glace
1 noix de beurre

Préparation :

Dans une petite casserole, mélanger la maïzena, le sucre, le sucre vanillé, le sel et le lait. Porter doucement à ébullition sans cesser de tourner. Retirer du feu et laisser légèrement refroidir.

Ajouter dans la préparation les jaunes d'œufs un par un, puis les blancs battus en neige en soulevant la masse pour ne pas les casser. Verser dans le moule à soufflé beurré. Lisser la surface.

Faire cuire 35 min au four à 180° (th.5).

Lorsque le soufflé est monté, le saupoudrer de sucre glace et le repasser quelques secondes sous le gril pour le faire glacer.

BEAUTÉ DES MAINS

Le choix d'un vernis à ongle

Du vernis à ongles transparent, rouge, rose au pailleté. Pas facile de s'y retrouver ! D'autant que chaque année, de nouveaux produits sortent. Voici les conseils pour choisir le vernis qui vous va le mieux.

PAR OURIDA AÏT ALI

Les trucs à connaître pour choisir sa couleur

Optez pour un vernis à ongles rappelant au moins une couleur de votre tenue.

Un vernis transparent, rosé, crème ou beige habille les mains d'une touche élégante et discrète. Quel que soit le look ou la saison, les nuances naturelles conviennent parfaitement.

Le vernis à ongles rouge

Ultra chic pour une soirée, il s'accorde parfaitement avec des lèvres nimbées de brillance ou avec un rouge à lèvres rouge.

Le conseil : Achetez votre vernis à ongles et votre rouge à lèvres de la même marque afin d'éviter toute fausse note !

A éviter : Le vernis rouge nécessite l'application d'une base et de deux couches de vernis. Donc mieux vaut-il ne pas être

pressé ! Enfin, sachez que le vernis rouge se coordonne parfaitement avec des tenues noires ou ayant quelques touches de rouge.

Pour mettre vos mains en valeur

Optez pour un vernis de couleur sombre (marron, violet, prune). Ce type de vernis se porte en rappel d'un maquillage des yeux ton sur ton et assez soutenu. (Nuances chocolat, violine ou brun).

A éviter : les vernis prune ou violet qui ne conviennent pas avec une tenue noire. Préférez un look aux couleurs froides telles que le blanc ou le gris.

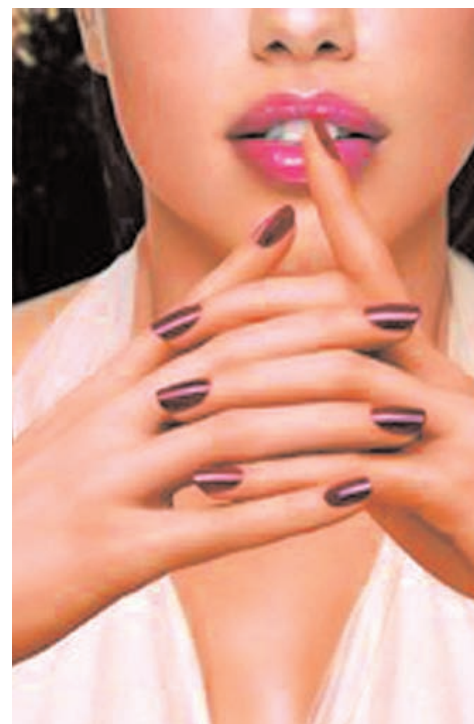
Le vernis noir : il se porte sur des ongles courts et carrés. Il se coordonne avec une tenue sombre.

A éviter : l'association look marron et vernis noir est disgracieuse.

Le vernis pailleté : il illumine le style. Très joyeux sur les pieds bronzés en été, il peut aussi être l'accessoire festif d'une soirée hivernale. Mais attention, son utilisation doit rester occasionnelle.

Pour tous les jours ou pour aller travailler

Privilégiez les vernis à ongles mat. L'effet est sobre et convient parfaitement aux femmes qui aiment le maquillage discret et naturel.



La règle essentielle

En effet, le vernis à ongles fait partie du style. Tel un accessoire, il vient parfaire la tenue. Donc pour éviter la faute de goût, harmonisez la couleur de votre vernis avec vos vêtements.

ENFANTS FATIGUÉS

QUAND FAUT-IL S'INQUIETER ?

Le mot fatigue regroupe bien des maux. Du plus bénin facilement réparable au plus sérieux moins aisément identifiable, voici quelques indicateurs pour aider son enfant à retrouver la forme.

Instaurer de bonnes habitudes

La fatigue chez l'enfant peut souvent être évitée par de bonnes habitudes de vie. A commencer par le sommeil. Essayez de le coucher à heure fixe et de respecter des rituels qui aident, comme parler un peu au calme, les rassurer sur leurs soucis. Surtout pour les 3 à 6 ans, dont certains connaissent des moments d'angoisse. Il est nécessaire de rappeler aussi que l'abus de télévision nuit au sommeil.

Une alimentation équilibrée

Être en forme passe aussi par une alimentation équilibrée, à acquérir dès le plus jeune âge. Un peu de protéines tous les jours (10 grammes par jour et par année d'âge), des produits laitiers et des sucres lents assureront une bonne résis-



tance aux rythmes quotidiens. Et pour éviter le fameux coup de pompe de 11 heures avec hypoglycémie, un petit déjeuner équilibré est indispensable.

Éliminer les causes médicales

Une fois les bases posées d'une vie saine, toute cause de fatigue persistante doit être recherchée. Quand elle s'installe, la fatigue n'est pas normale et il y a lieu de vérifier toutes les causes organiques possibles.

Très important

Comme dans beaucoup d'autres domaines, il faut écouter l'enfant quand il exprime sa fatigue et ne pas éventuellement prendre son épuisement pour le la fainéantise, ce qui ne ferait que l'enfermer dans le sentiment d'être incompris. Le monde des nos enfants n'est pas tout rose et il ne faut jamais oublier qu'ils ne sont pas encore armés.

Trucs et astuces

Beurre trop dur ou Brochettes trop mou



Votre beurre est trop mou. Placez-le 3 mn dans un récipient contenant de l'eau fraîche. De même, trempez votre couteau dans l'eau chaude pour ramollir un beurre trop dur, avant de le tartiner.



Pour éviter qu'ils ne se déchirent quand on les embroche, plongez préalablement vos champignons et oignons dans de l'eau bouillante.

Miel qui colle



Pour éviter que votre miel ne colle à la cuillère, trempez-la préalablement dans de l'eau froide. Inversement, trempez votre cuillère à glace dans de l'eau chaude pour que les boules de glace s'en détachent facilement.

Viande en sauce



Salez très peu une viande en sauce que vous faites réchauffer car l'évaporation de l'eau concentre le sel présent au moment du réchauffage.

O. A. A.

Mots Fléchés N°60

embrouillera bloqueront	↓	résider sorcellerie	↓	statuée lutta	↓	encore déchirer	↓	bramera beux des exploits sportifs	↓	puissantes	↓	soustrait en tenue d'Eye	↓	
porteur stagner	→									voie urbaine jeunes étudiants	→			
pouffera signe de portée	→				hardiesse débris	→	arme de poisson note de olé	→				débâ- lante	↓	
se laisse tomber (s')	→	ourlets passa tout près	→	parodie déquen- trant	→		argile rouge échouais	→	devins téméraire atome positif	→		degré musical petit navire	→	
absurde la part de pharaon	→					indium auleho	↓	fil de lars rien	→					
fruit à huile verdetta	→				classé	→			emploi théâtral unités de scierie	→				
feras le fier	→				suintant lombes	→	réinstal- les (te) beaux naillons	→			note de fin bonne femme	→	corps céleste	↓
titre boursier passant par	→				habitudes saotées voies d'accès	→		trains- sas ennulera	→			siège de société voult	→	
							mauvaise odeur délassé	→						
					feras du tort luste	→					sainte de l'agenda licite	→		
concordes traoas	→	demeur- rées	→							garrotter arène de catcheur	→			
rétro- grades	→				souhaites union eu- ropéenne	→							disposé	↓
rénu	→						art du papier plié brachio	→						
étalle de mer	→				posture de coq	→			discours inutile	→		pareil mais r- accourci	→	

SUDOKU

N°60

SOLUTION SUDOKU

N°60

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 59

2	6					8			
		4		2		1	7		
1		5		7	9		2	6	
			5			9		1	
				9		6	3	2	
		9		4				5	
	4				1				
		3		5	7				
5				8			6	4	

1	3	4	9	6	2	7	8	5	
8	5	9	4	7	1	3	6	2	
2	6	7	8	5	3	9	4	1	
5	4	3	6	1	8	2	9	7	
6	7	1	2	9	4	8	5	3	
9	2	8	7	3	5	4	1	6	
3	8	2	5	4	6	1	7	9	
7	1	6	3	8	9	5	2	4	
4	9	5	1	2	7	6	3	8	

I

D

E

U

S

D

R

ALLEGRESSE

ETE

LIBERTAIRES

C

RUMINER

TAPOTA

MINERALE

ALES

GITE

ANA

ATELE

NERF

GIFLES

R

FAR

AVEN

OR

FA

TARSE

ECRASAI

RISSETTE

AS

PIS

O

FUITES

BON

ANCRERAS

PARER

HEU

ITALIE

E

TRANSIE

BASSIN

UREES

LACE

NI

PAGE

SAUTERONT

DESSUS

TRAVEE

DER

TESTE

SA

N

ARA

URNE

LOT

BRIEFER

TUYERE

UT

FRAC

ESSES

Une tumeur du rein extraite par le nombril

Le 29 mars 2013, une équipe de chirurgiens de l'hôpital Édouard -Herriot à Lyon a retiré la partie cancéreuse du rein d'un patient en passant par son nombril.

C'est une première mondiale en matière de chirurgie opératoire qui a été réalisée par le service d'urologie et de chirurgie de la transplantation de l'hôpital Édouard-Herriot à Lyon. Le Dr Sébastien Crouzet a retiré la partie cancéreuse du rein d'un patient de 46 ans... en passant par son nombril ! Plus technique qu'une ablation totale du rein, la néphrectomie partielle permet une préservation maximale de la fonction rénale du patient qui conserve ses 2 reins.

L'intervention a été réalisée à l'aide du tout nouveau robot chirurgical acquis en janvier dernier par le CHU de Lyon. Cette machine de haute précision, c'est le « da Vinci » de seconde génération: elle permet de faire passer jusqu'à quatre instruments dans la même incision (la première génération nécessitait une incision par instrument). Cette technique de chirurgie dite mini-invasive ne doit pas être confondue avec la cœlioscopie qui requiert l'intervention directe du chirurgien sur le corps du patient (leur point commun étant de n'opérer qu'à travers de mini-incisions)

Interrogé par *Sciences et Avenir*, le Dr Sébastien Crouzet explique que « *cette nouvelle approche chirurgicale robotique à travers l'ombilic présente plusieurs avantages pour le patient. Esthétique évidemment, car une fois refermée, la cicatrice est largement enfouie dans le nombril offrant une chirurgie quasiment sans cicatrice visible. Mais elle permet aussi de diminuer les douleurs post-opératoires et d'accélérer la convalescence, car elle ne cause aucune lésion des muscles de la paroi abdominale.* »



Diminution des douleurs et accélération de la convalescence
Seule une incision de 3 cm a été réalisée dans l'ombilic, « *où aucun tissu musculaire ne fait barrage pour accéder aux organes abdominaux* ». Elle permet d'installer une gaine de plastique au niveau

du nombril, dans laquelle sont insérés une caméra et trois outils appelés trocars : des poinçons cylindriques et creux, surmontés d'un manche permettant de les connecter aux bras d'un robot. Les instruments flexibles sont pilotés par le chirurgien à partir d'une console qui lui

offre une vision en 3D du champ opératoire. Le Dr Crouzet s'enthousiasme pour cette méthode : « *La prise en main de ce type de machine est très intuitive : les instruments répondent comme s'ils étaient le prolongement des doigts et la vue en 3D donne l'impression d'être complètement immergé dans le patient.* »

Le même type d'opération pourrait être effectuée pour « *tous les organes de la ceinture abdominale (intestin, vessie, prostate, vésicule biliaire et jusqu'au foie)* », toujours en passant par le nombril. Pour les organes situés au-dessus (partie pectorale) « *on peut tout à fait envisager de faire l'incision au niveau de l'aisselle ou entre deux côtes* ».

Si son coût est très élevé pour les hôpitaux (2,3 millions d'euros, la chirurgie robotique mini-invasive présente l'avantage important de réduire la durée des séjours dans les hôpitaux. Le Dr Crouzet explique que « *le traumatisme infligé au corps lors d'une opération étant très atténué, le temps de récupération à l'hôpital des patients opérés a presque été divisé par 2* », depuis l'apparition de la chirurgie mini-invasive.

Dernier avantage de taille, la formation des jeunes chirurgiens est améliorée et facilitée. Les robots peuvent en effet disposer d'une double console de commandes - « *comme dans une auto-école* » explique le Dr Crouzet ! - permettant aux internes en formation de suivre exactement la même chose et sous le même angle l'opération effectuée par leur formateur.

Les amas globulaires étaient 20 fois plus massifs autrefois

Depuis quelques années, on découvre que les amas globulaires sont plus complexes qu'on ne le croyait. Leur composition chimique et leur histoire constituent encore des énigmes. Un groupe international de chercheurs issus de l'université de Genève, du CNRS et de l'institut Max-Planck vient de proposer un nouveau scénario évolutif pour tenter de les résoudre.

Les amas globulaires sont des concentrations sphéroïdales très denses de quelques centaines de milliers d'étoiles en moyenne, qui se sont formés dans les premiers milliards d'années de l'histoire de l'univers observable. L'un des plus célèbres est l'amas d'Hercule (M13), vers qui le fameux message d'Arecibo a été envoyé en 1974.

Leurs tailles sont comprises entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines d'années-lumière. On les observe autour de toutes les galaxies, qu'elles soient spirales, elliptiques ou lenticulaires. Leur étude est ancienne et ils ont joué un rôle décisif en astronomie. C'est grâce aux

amas globulaires de la Voie lactée que l'astronome Harlow Shapley a pu déterminer la taille de notre galaxie et la position qu'y occupait le Soleil. Il lui fallut quatre ans de travail à partir de 1918 pour arriver à son but.

De nos jours, l'étude des amas globulaires se poursuit. On en connaît presque 200 autour de la Voie lactée, on en a repéré environ 500 autour de la galaxie d'Andromède et pas loin de 15.000 autour du monstre qu'est la galaxie elliptique M87.

Des amas globulaires chimiquement inhomogènes

Or, les observations récentes réalisées au moyen du Very Large Telescope de l'Eso et d'Hubble sont venues contredire l'image que l'on avait des amas globulaires. Tout indiquait qu'ils étaient constitués d'étoiles anciennes s'étant formées alors que peu d'éléments lourds avaient été synthétisés dans le jeune univers par les premières étoiles. Contrairement aux galaxies, les amas globulaires semblaient ne pas avoir

évolué chimiquement et donc ne pas avoir été le siège de multiples générations d'étoiles.

Cet amas lumineux d'étoiles est 47 Tucanae (NGC 104). Il se trouve à environ 15.000 années-lumière de la Terre, et contient des millions d'étoiles dont certaines très exotiques et peu communes. Cette image a été réalisée par le télescope Vista (Visible and Infrared Survey Telescope for Astronomy) de l'ESO, depuis l'observatoire de Cerro Paranal, dans le désert d'Atacama au Chili.

Or, cette explication est maintenant remise en cause, car on détecte dans les amas globulaires des étoiles présentant des compositions chimiques très variées, en particulier des anomalies très fortes en sodium et en oxygène. Pour expliquer ces anomalies, un groupe international de chercheurs issus de l'université de Genève (Unige), du CNRS et de l'institut Max-Planck, vient de publier sur arxiv un article introduisant un scénario d'évolution pour les amas globulaires avec de multiples générations stellaires. Ce scénario

avance que dans les régions les plus centrales des amas, des étoiles massives particulières ont existé. Lieux d'une nucléosynthèse active, elles étaient instables du fait de leurs vitesses de rotation proches de la vitesse de rupture limite.

Du fait de cette instabilité, elles auraient éjecté de la matière, notamment riche en sodium, influençant ainsi la composition du milieu interstellaire dans les amas et permettant la formation de nouvelles étoiles.

Les trous noirs et les étoiles à neutrons résultants de la mort des étoiles massives auraient aussi rapidement conduit à l'expulsion du gaz interstellaire des amas, entraînant au passage l'éjection d'une grande partie des étoiles de faibles masses des amas globulaires. Ceux-ci auraient en fait été 20 à 30 fois plus massifs que ce que l'on observe aujourd'hui, d'après les estimations des astrophysiciens.

Si ces chercheurs ont raison, cela signifie qu'une grande fraction des étoiles anciennes du halo de la Voie lactée faisait partie d'amas globulaires.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CISEAU

Inventeur : Eugène Viollet le Duc Date : Xe siècle Lieu : Paris (France)

Les premiers ciseaux à deux branches tranchantes remontent au Xe siècle, mais par contre, si l'on parle de ciseaux de forme ordinaire, alors là, c'est au Moyen-Âge qu'ils ont fait leur apparition.



AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus ambitieux. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fournier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie.

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant d'une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Laura Smet :



Fière d'avoir
réussi son combat
contre ses démons

On
l'a connue fragilisée et
retirée du monde du cinéma.
Depuis plusieurs mois, Laura
Smet enchaîne les projets au
cinéma comme dans la chanson,
son nouveau pari. Laura va mieux
et rayonne à chacune de ses
apparitions.



Cristiano Ronaldo

Il nage en plein
bonheur !

C'est à Dubaï que
Cristiano Ronaldo a
récemment emmené son
fils Cristiano Jr ainsi que
sa copine, le top russe
Irina Shayk . Le trio a
pleinement profiter de la
cité-Etat des Émirats
Arabes Unis où les
températures sont
actuellement supérieures
à 20 degrés..

Kim Basinger

Elle redevient mannequin

L'actrice Kim Basinger - Oscar du
meilleur second rôle pour L.A.
Confidential en 1998 - vient de
signer un contrat avec l'agence de
mannequins IMG Models. Un retour
aux sources pour l'Américaine de
60 ans qui a commencé sa carrière
comme modèle en 1969 pour Ford
Models.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DURANT CE MOIS DE JANVIER

Christopher Ross rencontrera les parties sahraouie et marocaine

L'envoyé spécial du Secrétaire général de l'Onu, Christopher Ross, organisera une rencontre avec les parties sahraouie et marocaine en janvier 2014 dans le cadre des efforts onusiens pour la résolution du conflit du Sahara occidental, a indiqué mardi à Aousserd, le Coordinateur du Front Polisario avec la Minurso, Mohamed Kheddad.



"L'envoyé spécial du Secrétaire général de l'Onu, Christopher Ross, rencontrera les parties sahraouie et marocaine en janvier 2014 dans le cadre des efforts onusiens pour la résolution du conflit au Sahara occidental" conformément aux résolutions de l'Onu qui garantissent le droit des Sahraouis à un référendum d'autodétermination, a fait savoir à la presse, le Coordinateur du Front Polisario avec la Minurso, Mohamed Kheddad, en marge des travaux du 8ème Congrès de la jeunesse sahraouie à Aousserd, dans les camps des réfugiés sahraouis. Il a espéré, à ce propos, que cette visite puisse "faire redémarrer"le processus de négociations pour la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. "L'échec des tentatives pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental est à imputer à certains pays siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la France", a ajouté

Mohamed Kheddad. Pour le responsable sahraoui, le Maroc "redoute la tenue d'un référendum sachant que le résultat sera incontestablement l'indépendance" du Sahara occidental, soulignant que ce pays "parie sur le temps" dans le but de voir le peuple sahraoui "renoncer" à sa lutte "légitime" pour son indépendance. M. Kheddad a estimé qu'au contraire, le temps ne joue pas en faveur du Maroc, relevant que les "évolutions et les changements survenus sur la scène internationale plaident pour que les Sahraouis recouvrent leur liberté et leurs droits confisqués". Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

BISKRA

Démantèlement d'un réseau de vol de véhicules

Un réseau de vol de véhicules composé de 4 personnes a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya de Biskra, a-t-on indiqué mardi, auprès de ce corps de sécurité. Le réseau activait sur le territoire de la wilaya, a-t-on précisé de même source, ajoutant que parmi les personnes arrêtées figuraient un repris de justice, un artisan

spécialisé dans la fabrication des clés et un gardien de parking. Les services de la sûreté de wilaya sont parvenus à récupérer un véhicule de tourisme volé du parking de la cité El Alia au chef lieu de wilaya, a-t-on encore précisé. Les membres du réseau avaient changé la plaque d'immatriculation du véhicule, a-t-on ajouté.

DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE ÉCOULÉ

12.814 affaires traitées en novembre dernier par la police

12.814 affaires liées aux différentes formes de criminalité ont été traitées en novembre dernier à l'échelle nationale par les brigades criminelles de la police, a indiqué mardi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. Le nombre d'affaires élucidées est de 7.229, soit 56% du nombre d'affaires traitées

pour la même période, alors que le nombre de personnes impliquées était de 7.274, a-t-on précisé de même source. S'agissant des atteintes aux personnes, 6.432 affaires ont été enregistrées en novembre, dont 4.777 élucidées, soit un taux de 74%, tandis que 2.199 ont été résolues, soit 36 % des 6.123 affaires liées à l'atteinte aux biens.

TAMANRASSET

Saisie de 43.750 kg de blé tendre

Les services de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont saisi samedi dernier 3.840 litres de carburant, 43.750 kg de blé tendre et 250 kg de riz destinés à la contrebande. La première opération a été rendue possible grâce à l'exploitation d'informations concernant un individu qui avait l'intention de faire passer du carburant. Après inspection d'un dépôt dans lequel il stockait ce produit, 2.240 litres de carburant ont été découverts, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La seconde opération a été menée suite à des informations concernant un camion chargé de produits alimentaires destinés à la contrebande. Ainsi, 43.750 kg de blé tendre, 250 kg de riz et 1.600 litres de carburant ont été saisis. Le chauffeur du camion et son compagnon âgés de 20 et 25 ans ont été arrêtés. L'opération s'inscrit dans le cadre des objectifs arrêtés par la DGSN visant à mettre un terme à la contrebande qui mine l'économie nationale. Acet effet, la DGSN met à la disposition du citoyen le numéro vert gratuit15-48 et le 17 pour associer le citoyen à l'action sécuritaire.

JEUNES DÉVELOPPEURS ALGÉRIENS :

Prenez les devants et donnez vie à vos projets mobiles avec le concours « Oobarmijoo »



Dans le cadre de son programme iStart, Ooredoo lance le concours « Oobarmijoo » (je programme) visant la promotion de contenus « Made in Algeria » et la création d'applications mobiles par de jeunes développeurs algériens. Initié en partenariat avec Med&Com et Club Etic, le concours est destiné aux jeunes développeurs algériens (étudiants en TIC, professionnels, indépendants, etc...). Ces derniers peuvent constituer des équipes et soumettre leurs idées d'applications innovantes et fonctionnelles sous Android sur le portail www.istart.dz, selon le planning disponible sur le même site. Les participants dont les idées et projets d'applications sont retenus bénéficieront de sessions de formation et d'encadrement à travers le territoire national. Par la suite, un jury constitué d'experts du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication examinera les idées-projets présentés par les jeunes développeurs pour en sélectionner les

meilleurs. Les applications retenues seront publiées sur le portail d'application OStore et seront accessibles à plus de 10 millions d'Algériens. « Oobarmijoo » offre ainsi aux jeunes développeurs algériens un accès rapide et gratuit au monde de l'innovation numérique et représente un puissant levier de croissance et de création de valeurs pour l'établissement d'un écosystème numérique en Algérie permettant à la téléphonie mobile en Algérie de passer à un niveau supérieur. Pour rappel, le programme « iStart » a été lancé en partenariat entre l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) et Ooredoo. iStart constitue le premier programme au niveau national visant à encourager l'innovation auprès de la communauté de développeurs algériens et à stimuler la création, localement, d'applications et de solutions novatrices mobiles sous le label « Made in Algeria »

EN UNE SEMAINE

29 morts et 1081 blessés sur les routes

Vingt neuf (29) personnes ont été tuées et 1081 autres blessées dans 895 accidents de la circulation survenus à travers le pays durant la période allant du 22 au 28 de ce mois, a indiqué la Protection civile dans un bilan rendu public mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Oued où quatre (04) personnes sont décédées et 14 autres

blessées dans 14 accidents de la route, selon la même source qui a précisé que les personnes blessées ont été évacuées vers les structures hospitalières. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 7.800 interventions avec la prise en charge de 920 blessés, en plus de 760 interventions effectuées durant la même période pour l'extinction de 495 incendies divers.